Les « Annales de Brigue »

publiées avec une introduction et des notes

par

Catherine SANTSCHI

INTRODUCTION

Les anciens chroniqueurs du Valais n'ont pas fait, jusqu'à nos jours, l'objet d'une étude systématique ¹. Les nombreux manuscrits historiographiques, gros volumes de six cents pages ou petits cahiers d'annales, qui se trouvent dans les dépôts d'archives du Valais, sont fort mal connus des chercheurs modernes; tout ce qu'on en sait repose en général sur les jugements sévères du chanoine Anne-Joseph de Rivaz et de l'abbé Gremaud ².

Mais si la matière ne manque pas, elle est en général fort dénuée d'originalité. La composition des chroniques valaisannes ne remonte pour ainsi dire pas plus haut que le XVII^e siècle, et ces textes sont tous fortement tributaires des historiens et géographes suisses du XVI^e siècle: Johannes Stumpf, Josias Simler, Sebastian Münster, Heinrich Brennwald, et des chroniqueurs savoyards, qu'on a copiés littéralement ou sur lesquels on a brodé.

¹ Signalons cependant le chapitre consacré aux historiens dans l'ouvrage de Jules-Bernard Bertrand, *Le Valais. Etude sur son développement intellectuel à travers les âges* (Sion, 1909, 236 p.); mais il s'agit d'un travail de seconde main, qui ne parle presque pas des manuscrits inédits dont regorgent les dépôts d'archives du canton.

Quant à Leo Hallenbarter, Walliser Geschichtsschreibung seit 1815, dans Blätter aus der Walliser Geschichte (cité: BWG) (t. VII, 1930, pp. 1-22), il ne s'attache qu'aux historiens récents et ne nous concerne donc pas.

² A.-J. de Rivaz, Opera historica, t. III: Vallesium episcopale, 1206-1482 (manuscrits aux Archives cantonales du Valais, à Sion), p. 1: « ... les anachronismes dont fourmillent nos informes chroniques ».

Documents relatifs à l'histoire du Vallais, recueillis et publiés par Jean Gremaud, Lausanne, 1875-1898, 8 vol., dans Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1^{re} série, t. XXIX-XXXIII et XXXVII-XXXIX (cité: Gremaud), t. V, Introduction, p. XXII: « Les chroniques vallaisannes dont on invoque le témoignage sont de beaucoup postérieures aux événements et remplies d'erreurs... »

Il n'est cependant pas impossible qu'après avoir éliminé de ces ouvrages tout ce qui provient des auteurs en vogue au XVII^e et au XVIII^e siècle, on y relève des renseignements originaux ou copiés dans des chroniques valaisannes plus anciennes, perdues ou inconnues.

Un des seuls textes relativement anciens que nous connaissions actuellement est la « Chronique de Brigue », plus exactement les Annales dites
de Brigue, attribuées à Johannes Kleinmann, grand châtelain de Brigue en
1534 et 1546. Recopiées par l'historien Johannes Stumpf lors de son voyage
d'information en Suisse et en Valais en 1544, elles ont eu, dans l'historiographie valaisanne ultérieure, une extraordinaire fortune : en effet, Stumpf
s'est servi de ces annales pour la rédaction du XIe livre de sa chronique 3.
Ce XIe livre, consacré au Valais, constitue dans les siècles suivants la source
principale de tout ce qui s'écrit sur ce canton et son histoire. En outre,
comme nous le verrons, un certain nombre de chroniqueurs valaisans utilisent
directement les « Annales de Brigue ». Aussi n'est-il pas exagéré de dire que
ce texte est un des fondements de l'historiographie valaisanne.

Les « Annales de Brigue » ne sont pas entièrement ignorées des chercheurs ⁴. Premièrement, Hermann Escher a publié, en 1884, avec d'abondantes notes, les extraits recueillis par Stumpf en même temps que la relation de l'historien zuricois sur son voyage d'information en Suisse ⁵. Robert Hoppeler a ensuite établi, en 1908, la parenté existant entre les notes de Stumpf et une copie des annales de Brigue conservée aux archives de la Bourgeoisie de Sion ⁶; il a montré que l'auteur du *Liber Vallis Illiacae*, un recueil qui se trouve aux archives de l'Abbaye de St-Maurice, s'était servi des annales de Brigue; mais son analyse du texte reste superficielle; ce qu'il dit de Johannes Kleinmann est erroné; il n'a vu du *Liber Vallis Illiacae* que les extraits publiés par Gremaud ⁷.

C'est pourquoi nous pensons qu'il n'est pas inutile de reprendre d'une manière plus approfondie l'examen de ces annales, si importantes pour toute l'historiographie valaisanne. Nous nous proposons, dans la présente introduction, de décrire et d'analyser les différents manuscrits qui nous transmettent les annales de Brigue; après quoi nous chercherons à établir la provenance et la date de rédaction de ce texte; puis, nous apporterons à la question de l'auteur notre contribution, en évoquant avec plus de précision qu'on n'a pu le faire jusqu'à présent la figure de Johannes Kleinmann; enfin,

⁴ Nous passons sous silence les études de détail, portant sur l'une ou l'autre annale particulière.

⁷ Gremaud, Nos 114, 226, 2002, 2101, 2165, 2407.

³ Johannes Stumpf, Gemeiner loblicher Eydgnoschafft Stetten, Landen und Völckeren Chronick wirdiger thaaten Beschreybung, Zurich, Froschauer, 1548, livre XI, fol. 337 a - 369 b.

⁵ Ein Reisebericht des Chronisten Johannes Stumpf aus dem Jahr 1544, hrsg. von Hermann Escher, dans Quellen zur Schweizer Geschichte, t. VI, Bâle, 1884, pp. 233-310 (cité: Stumpf, Reisebericht...). La chronique qui nous occupe, intitulée Briganorum historiae aliquot, ex libro quodam pervetusto, se trouve aux pages 242-255.

⁶ Robert Hoppeler, Über eine alte Briger Chronik und deren Bericht von einem Treffen zu Hospental (1321), dans Anzeiger für schweizerische Geschichte, N. F., t. X (1908), pp. 269-272. Hoppeler a utilisé notre manuscrit B.

nous situerons la chronique de Brigue par rapport à l'historiographie valaisanne ultérieure, en montrant quelle importance elle revêt et quel intérêt elle offre aux yeux des historiens, du XVI^e siècle à nos jours. Notre introduction se terminera par les principes d'édition du texte, pour l'établissement duquel nous utilisons tous les manuscrits que nous avons pu trouver.

Nous exprimons ici notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont aidée dans nos recherches, au personnel scientifique des Bibliothèques de Lausanne, de Zurich, et de la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, à M. l'abbé Fournier, archiviste du Chapitre à Sion, à M. Grégoire Ghika, archiviste cantonal adjoint du Valais, à M. Paul Studer, bourgmestre de Viège, qui nous a obligeamment ouvert les archives de la Bourgeoisie de cette ville. Nos remerciements vont surtout à M. André Donnet, directeur de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, qui a bien voulu accueillir ce travail dans Vallesia.

I. Les manuscrits

La tradition directe des annales de Brigue repose sur sept manuscrits plus ou moins complets, tous sur papier, qui sont les suivants :

- 1. Manuscrit A. Le texte de ce manuscrit est conservé dans deux fragments d'étendue inégale, qui, réunis, présentent une version encore incomplète.
- 1^{0} Sion, Archives cantonales du Valais, fonds de la Bourgeoisie de Sion (cité : ABS), tiroir 88, pièce N^{0} 29. Cahier (22×33 cm.) de 16 pages, contenant des copies de divers documents sur le Valais :
- pp. 10-16 : texte des annales de Brigue, intitulé : Annotaciunculae historicae ex vetustissimo quodam codice per Johannem Kleinman, castellanum Briigae, extractae, à savoir les annales de 1100 à 1513 (campagne de Pavie) inclusivement.
- 2^0 Sion, Archives cantonales du Valais, ABS 204/25 : Volume (22 \times 33 cm.) de 600 pages, contenant des minutes de recès des diètes valaisannes de 1501 à 1529 :
- pp. 137-139 : annales de Brigue du 27 avril 1522 au 11 octobre 1531. Ce sont les trois dernières pages parmi les cinq qui manquent au premier fragment. Elles ont été distraites du cahier ABS 88/29 et reliées arbitrairement au volume ABS 204/25 8. Il manque donc deux pages entre les deux fragments, soit les annales du 11 avril 1513 au 18 novembre 1521.

Ecriture du XVIe siècle, qui n'est pas celle de Johannes Kleinmann 9.

⁸ Dionys Imesch a donné de ces trois pages, sans les identifier, une édition très fautive: Chronikalische Notizen zu den Jahren 1522-1531, dans Anzeiger für schweizerische Geschichte, N. F., t. XI (1912), pp. 316-317.

⁹ On peut en effet s'en rendre compte par comparaison avec des actes notariés qu'il a paraphés (par exemple: Sion, Arch. cantonales, 3/35, 1525, 21 février, parchemin de 39.2×41.5 cm., ou ABS 106/45 a, 1529, 14 janvier, cahier de papier, 8 folios).

- 2. Manuscrit B. Sion, Archives cantonales du Valais, ABS, tiroir 88, pièce N° 28. Cahier (17 × 24,5 cm.) de 9 folios écrits, contenant (fol. 1 a 7 a) le texte des annales de Brigue intitulé: Copia annotaciuncularum quarumdam ex vetustissimo codice per spectabilem Johannem Clemman, castellanum Brigae, extractarum. Cette copie est suivie de quatre additions historiques, rompant avec l'ordre chronologique du reste, et manifestement d'une origine tout autre que les notes de Kleinmann, à savoir:
- fol. 7b : les patriotes rendent à l'évêque Edouard de Savoie son siège épiscopal après la prise de Sion en 1384 10 ;
- fol. 7b-8a: vente, par Bertholet de Greysier, de la Majorie de Sion et de ses appartenances à Guichard, évêque de Sion, le 15 janvier 1378 (à corriger en 1373) 11;
- fol. 8a : élévation de Simon In Albon, bailli du Valais, à la dignité de comte palatin, par Barthélemy Arnolphini, commissaire papal, le 30 septembre 1520 12;
- fol. 8a-9b: acte de donation, par les Bernois et les Fribourgeois, du bourg et de la châtellenie de St-Maurice à l'évêque de Sion et aux patriotes valaisans, le 16 mars 1476 ¹³. Ecriture du XVIII^e ou du début du XVIII^e siècle.
- 3. Manuscrit C. Sion, Archives cantonales, ABS, tiroir 181, pièce N^o 3. Cahier (24 × 35 cm.) de 22 pages écrites au XVII° ou au XVIII° siècle, contenant des annotations historiques en allemand allant de 1249 à 1636, sans ordre chronologique;
- pp. 8-9: résumé en latin des annales de Brigue de 1306 à 1370 (résumées simplement par les mots: diversa foedera inter Helvetos), de 1352, 1365, 1375, 1388, 1415 (leg.: 1418, Bernenses traditorie incenderunt civitatem), 1417, 1418 (réception d'André de Gualdo), 1419 (incendie des hauteurs de Sierre et de Sion, et bataille d'Ulrichen), 1351 (leg.: 1451, mort de Guillaume III de Rarogne), 1457, 1469, 1475, 1482, 1487, 1496 (expulsion de Josse de Silinen, élection et abdication de Nicolas Schiner), 1518 (destruction du château de Martigny), 1522 (mort de Schiner), 1529 (procès de Georges Supersaxo).
- 4. Manuscrit D. Berne, Bibliothèque de la Bourgeoisie, Ms. hist. helv. III 26 (G.-E. von Haller, Collectio diplomatica, fol. t. XLIII): Volume (31 × 20 cm.) de 823 pages écrites au XVII° siècle, relié en carton recouvert de parchemin, contenant de nombreuses copies de traités, de collections de statuts et quelques textes historiographiques. Titre: Copiien unnd Abgeschrifft etlicher Bürgund Landtrechten, Pündtnussen und Vereynungen, so die Herren einer Lob-

¹¹ Résumé de Gremaud, t. V, Nº 2151, pp. 388-392.

Die Walliser Landratsabschiede seit dem Jahre 1500, ..., bearb. von Dionys Imesch, Brig, 1916-1949, 2 vol. (cités: Imesch, Landratsabschiede...), t. II, pp. 43-44.

18 Edité par Frédéric de Gingins-La Sarraz, Développement de l'indépendance du Haut-Vallais et conquête du Bas Vallais, dans Archiv für schweizerische Geschichte, t. III, Zurich, 1844, pp. 226-229.

¹⁰ Résumé de Gremaud, t. VI, Nº 2371, pp. 284-294.

lichen Landtschafft Wallis, wylentz mit den Ortten der Eydtgenoschafft und andren frembden Fürsten undt Herrschafften underscheydenlich uffgericht, sampt und sonders angenomen undt beschlossen. Fatum incerta animi decreta resoluit. Scriptum 1612. Le traité le plus récent, copié d'une main autre que le reste du volume, date de 1666;

pp. 574-576: Annales de Brigue de 1475 à 1531 14, sans titre.

- 5. Manuscrit E. Sion, Archives du Chapitre, tiroir 80, pièce Nº 59: cahier (21,6 × 17,4 cm.) de 84 pages dont 11 écrites, intitulé: Annotationes parvi momenti in diocesim Vallesiae et abbatiam Agaunensem, collectae a decano P. Antonio de Preux, contenant diverses notes sur l'histoire du Valais, réunies vers 1830;
- pp. 12-13: 4 annotations tirées de la chronique de Brigue: 8 septembre 1518, 21 juin 1529 (annale à laquelle on a d'abord donné la date du 12 janvier, puis du 12 juin 1519), 30 septembre 1522, Saint-Hilaire (13 janvier) 1529.
- 6.—Manuscrit S. Zurich, Zentralbibliothek, Ms. L 47: Volume (33 \times 22 cm. environ) relié carton, dos cuir, de 320 pages. Collection de textes concernant l'histoire politique et religieuse de la Suisse, matériaux utilisés par Johannes Stumpf dans sa chronique 15 .
- pp. 183-257 (N° 24-31): Itinerarius, c'est-à-dire relation du voyage de Stumpf en Valais et en Suisse, 1544 ¹6, contenant entre autres: pp. 200-205 (N° 26), texte des annales de Brigue, intitulé: Briganorum historiae aliquot ex libro quodam pervetusto. Cette copie, exécutée à Glis, si on en juge par la place qu'elle occupe dans la relation du voyage, est de la main de Stumpf lui-même. Elle comporte en marge des annotations à l'encre rouge, aussi de la main de Stumpf, résumant chaque annale ou redonnant le nom des principaux personnages qui y sont mentionnés. En outre les dates et les noms de certains personnages y sont soulignés à l'encre rouge.
- 7. Tradition F. Le P. Sigismund Furrer, dans le troisième volume de son histoire du Valais ¹⁷, donne un certain nombre d'annales qui ne sont pas sans parenté avec celles de Brigue, à savoir : (p. 134) celle du 3 novembre 1352, (p. 136) celle de 1355 (leg.: 1365), (p. 159) celle de 1384, (p. 239) celle de 1465, (p. 322) celle du 21 juin (leg.: juillet) 1532. Comme Furrer n'indique ses sources que par des termes peu précis tels que: Manuscriptum Valeriae, ou Manuscriptum brigense, ou même simplement Manuscriptum, nous sommes obligée de considérer ces annales en bloc comme une tradition unique, que nous appelons F.

¹⁴ Editées intégralement en apparat critique, infra, pp. 116-128.

16 Edition: cf. note 5 ci-dessus.

Liste complète de ces textes dans Katalog der Handschriften der Zentralbibliothek Zürich, t. II: Neuere Handschriften seit 1500, von Ernst Gagliardi, Zurich, 1931 et suiv., col. 951-954.

¹⁷ Sigismund Furrer, Geschichte, Statistik und Urkundensammlung über Wallis, Sitten, 1850-1852, 3 vol.

Deux branches de la tradition indirecte méritent en outre d'être mentionnées :

8. — Manuscrit Q. St-Maurice, Archives de l'Abbaye, Liber Vallis Illiacae. Registre relié carton (24 × 34 cm.), dos cuir, portant l'inscription Documents sur l'Abbaye. Volume factice, comprenant en première ligne une collection de documents et de notices de caractère annalistique, relatifs à l'histoire du Valais, des évêgues de Sion et de l'Abbave de Saint-Maurice, paginée de 1 à 269. Cette collection est attribuée à Jean-Josse Quartéry, abbé de Saint-Maurice de 1657 à 1669, mais elle n'est pas, à part quelques adjonctions postérieures à l'essentiel du recueil, écrite de sa main. A sa suite on a relié le premier volume de la collection imprimée des Eidgenössische Abschiede (1^{re} édition, Lucerne, 1839), ainsi que d'autres imprimés en langue italienne. On trouve entre autres, dans le texte même qui est attribué à Quartéry, des annotations tirées de la chronique de Brigue aux pages 54, 58, 88, 91, 94, 105, 109, 123, 151, 160, 183 et 209. Elles sont données comme étant de Kleinmann, p. 54: Ita Johannes Clinembrix notarius 18; p. 109: Johannes Kleinman Brigensis refert, et Haec omnia Johannes Kleinman; p. 183: Haec super omnia Johannes Kleinnman; quant aux autres annotations, on les retrouve grâce à la ressemblance qu'elles présentent avec les annales de Brigue contenues dans les autres manuscrits.

Le texte fourni par le manuscrit Q relève de ce qu'il est convenu d'appeler la tradition indirecte. En effet, les annales de Brigue y sont incorporées à une synthèse concernant l'histoire du Valais. Comme plusieurs sources ont concouru à former l'ouvrage de Quartéry, les notes de Brigue y sont contaminées d'éléments allogènes, et ceci à un plus haut degré que dans les manuscrits de la tradition directe. Par ailleurs, le Liber Vallis Illiacae offre un texte passablement corrompu, par suite de fautes de lecture et de compréhension commises par l'auteur: en particulier, il y a peu de noms de lieu du Haut-Valais et des régions voisines qui ne soient estropiés. Mais cette tradition n'est cependant pas inutile à l'établissement du texte et fournit par endroits des variantes intéressantes.

9. — Il convient de signaler encore, dans la tradition indirecte des annales de Brigue, les quelques indications fournies par le Catalogus episcoporum Sedunensium, terminé le 19 janvier 1576 par Peter Branschen 19. Mais il s'agit là d'un ouvrage beaucoup plus élaboré que celui de Quartéry; les annales de Brigue sont incorporées au texte de manière beaucoup plus subtile. Les données de cette branche de la tradition indirecte n'interviennent de manière décisive que dans un cas: l'annale du 28 avril 1487 20.

Clinembrix doit être interprété comme un Klinman brigensis, ainsi que l'a fort ingénieusement suggéré M. le professeur Louis Junod, que nous remercions ici.

On en connaît actuellement trois manuscrits:

^{1.} Berne, Bibliothèque de la Bourgeoisie, Ms. hist. helv. III 26, pp. 691-720;

^{2.} Sion, Archives cantonales, fonds de Torrenté-de Riedmatten, P 44;

^{3.} Viège, Archives de la Bourgeoisie, A 80 (thèque 32).

Sur Branschen lui-même, voir Hans-Anton von Roten, Contribution à la chronologie des curés de Sion, trad. par Grégoire Ghika, dans Annales valaisannes, 1962, pp. 367-368.

Cf. infra p. 118, note q.

Les relations entre les différents manuscrits ne sont pas faciles à établir, vu le caractère de la chronique de Brigue. En effet, comme ce texte n'est pas d'ordre littéraire, les copies — car nous n'avons que des copies — sont par définition peu fidèles. Chaque intermédiaire ajoute des renseignements de son cru, ou retranche ce qui ne lui plaît pas. Dans de telles conditions, la notion même d'archétype n'a aucun sens ; chaque copie a pour ainsi dire sa personnalité et son intérêt propre.

On peut, comme l'a fait Hoppeler, établir entre les manuscrits des degrés de parenté d'après les titres de ces textes ou les indications qu'ils donnent eux-mêmes sur leur provenance. Trois d'entre eux, A, B et Q, disent remonter à Johannes Kleinmann. Selon les manuscrits A et B, Kleinmann a tiré ses annales d'un vetustissimus codex. Stumpf écrit que les siennes sont copiées sur un pervetustus liber. On aurait donc le schéma suivant:

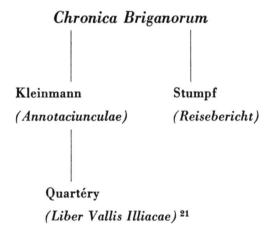


Schéma puéril, qui ne résiste pas à la critique. Aujourd'hui, il n'est personne pour prendre au sérieux sans contrôle des termes comme vetustissimus codex ou pervetustus liber; même si ce document existe réellement, il n'est peut-être dit vieux parce que sa reliure est un peu défraîchie; par ailleurs, Stumpf pourrait fort bien avoir tiré son titre de celui de Kleinmann, sans avoir jamais vu le pervetustus liber dont il parle.

En bonne méthode, l'arbre généalogique des manuscrits doit être fondé sur un examen des variantes et des fautes des différentes versions. Mais, vu la brièveté du texte, les variantes vraiment déterminantes sont peu nombreuses. La plupart des différences résident dans les lacunes qui existent chez les uns et pas chez les autres. On n'en peut tirer aucune conclusion, car il peut s'agir aussi bien d'adjonctions de l'un que de suppressions de l'autre.

Ce qu'on peut prouver assurément, c'est que non seulement A, B et C sont étroitement parents, mais que B et C sont des copies de A effectuées

²¹ R. Hoppeler, op. cit., p. 271.

indépendamment l'une de l'autre. Pour la partie allant de 1100 à 1513, ils présentent des fautes communes qui les distinguent des manuscrits S et O: A, B et C omettent tous trois l'incendie de Sion en 1384; A et B placent la bataille de Sempach en 1384 au lieu de 1386 (il est clair que le premier copiste a sauté une ligne); C ne mentionne pas la bataille de Sempach. A et B situent en 1368 l'avalanche tombée sur Airolo, tandis que S et Q donnent 1358; C n'en parle pas. Toujours pour la période allant de 1100 à 1513 et de 1522 à 1531, B et C ne donnent rien de plus que A. Certaines fautes de date, de sens ou de terminologie sont visiblement dues, dans les manuscrits B et C, à l'usage du manuscrit A. A la date de 1418, le copiste A a écrit d'abord 1417, puis le texte d'une annale de 1418 : Bernenses traditorie incenderunt civitatem Sedunensem, s'est ensuite aperçu qu'il avait sauté l'incendie des trois châteaux en 1417, a remis cette annale en-dessous et a corrigé le premier 1417 en 1418, mais de telle facon qu'un lecteur inattentif pouvait v voir un 1415, date donnée par B et C. Pour cette même annale, A écrit Bernenses traditorie incenderunt... et sur le o de traditorie, il y a un point; B donne traditione; C, traditorie. A l'année 1451 (mort de l'évêque Guillaume III de Rarogne), A écrit par mégarde 1351, copié fidèlement par C, tandis que la chronologie est rétablie tout naturellement par B. Certes, à l'année 1375, B corrige la leçon de A: 10 augusti (qui est un vendredi) en 15 augusti (qui est un mercredi); mais la correction peut fort bien provenir d'un calendrier perpétuel, sans qu'une autre base soit nécessaire.

C'est assez, semble-t-il, pour prouver que B et C sont des copies de A, probablement directes et effectuées indépendamment l'une de l'autre.

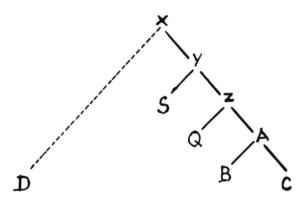
D'autre part, le groupe ABC a en commun avec Q la faute suivante, qui distingue ces quatre textes de D et de S:AB et Q donnent la date du 30 août pour l'élection d'Adrien de Riedmatten à l'épiscopat (C, simple résumé, ne donne pas cette annale), tandis que <math>D et S donnent, comme il est juste : in mense septembris.

A et Q sont cependant indépendants l'un de l'autre, principalement par la façon différente dont ils résolvent le problème posé par les annales de 1358 (avalanche sur Airolo) et de 1365 (assassinat d'Isabelle de Blandrate) : ces deux annales se trouvaient apparemment dans la base de A et de Q dans l'ordre où elles sont dans le texte de S; A rétablit l'ordre chronologique en corrigeant 1358 en 1368; Q au contraire le rétablit en mettant l'assassinat d'Isabelle de Blandrate en 1355 au lieu de 1365.

Quant au groupe SQABC, il nous paraît qu'il s'oppose à D par un détail de l'annale de 1487. D a Zum Steg ab Eysch; A donne Zum Steg et eiisdem; S, Zum Stag ab eisdem incolis (ce dernier mot étant probablement un arrangement nécessité par le sens). Il y a cependant deux inconvénients à cette classification des manuscrits. Le premier est que, vu la brièveté du texte de D, il n'y a pas d'autre faute significative qui permette de le distinguer de SQABC. D'autre part, on pourrait nous dire que la faute, la transformation de Eysch en Eiisdem n'est pas déterminante, puisque nous n'avons que cette attestation du toponyme. Mais l'existence du toponyme Eysch n'est pas invraisemblable, bien que sa parenté avec Eschental (Val d'Ossola) se laisse difficilement déterminer; et ici, nous avons un cas que l'on rencontre fréquemment en critique de texte, le passage du moins banal au plus banal: la transfor-

mation de Eysch en eiisdem est plus naturelle que l'inverse, les scribes ayant une fort grande habitude des abréviations; à un copiste distrait, Eisch peut très bien sembler être un eisdem abrégé.

Quant à E, il semble très proche de la famille ABCQ, mais il ne fournit aucune caractéristique qui permette de le situer avec précision. Enfin la tradition que nous avons appelée F semble provenir de plusieurs sources différentes; nous la laissons donc de côté. Notre stemma s'établit donc de la manière suivante:



Nous avons conscience que ces relations, en particulier celle entre D et S, qui ne repose que sur une seule variante, sont sujettes à caution. Par ailleurs, il nous paraît impossible de dire si Kleinmann occupe dans ce stemma la place de x, d'y ou de z. Les uns en ont fait l'auteur des annales ; les autres, un simple copiste. C'est, d'une part, la critique de provenance — lieu, date —, d'autre part, l'étude du personnage même de Kleinmann qui permettront de le déterminer.

II. Critique de provenance

1. — Lieu. La question du lieu d'origine ou de composition de la chronique peut se résoudre assez facilement. Tous nos manuscrits ont été copiés en Valais, ceci est suffisamment prouvé par les dépôts où ils sont conservés ou par le contexte environnant. A vrai dire, nous ignorons l'origine exacte du manuscrit D, qui se trouve à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne. Remarquons simplement que le volume de la Collection diplomatique de Haller où il est contenu est un recueil de documents qui tous sont directement ou indirectement en rapport avec les intérêts du Valais.

Le fonds même du texte nous donne aussi des renseignements sur sa provenance. Un indice décisif est celui que donne l'annale de 1375 (bataille de Saint-Léonard), où le chroniqueur écrit : non tamen sine nostrorum dispendio, en parlant des Valaisans. Le texte a pour principal centre d'intérêt l'histoire valaisanne, on peut même dire plus précisément l'histoire du Haut-Valais. Même si un fait de l'histoire du Bas-Valais comme la destruction du château de la Bâtiaz, ou des événements des guerres d'Italie y sont aussi contenus, c'est la plupart du temps en relation avec le Haut-Valais ou des personnages haut-valaisans comme le cardinal Schiner ou Georges Supersaxo.

Peut-on préciser davantage? Les annales sont intitulées dans la copie de Stumpf: Briganorum historiae aliquot. D'après les manuscrits A, B, et le Liber Vallis Illiacae, c'est Kleinmann, un châtelain de Brigue, qui les a extraites d'un ancien volume. Sur l'ensemble de ces annales, cinq décrivent des événements qui se sont déroulés à Brigue ou à Naters: l'assassinat de la comtesse Isabelle de Blandrate en 1365, trois pestes en 1465, 1475 et 1485, et un débordement du Rhône en 1469. Il n'y a, sauf l'avalanche sur Airolo en 1358, aucun fait de ce genre qui soit mentionné pour un autre endroit précis. Il y a donc certainement un noyau qui a été composé à Brigue ou par un ressortissant du dizain de Brigue. Mais le sentiment qui domine dans ce texte n'est pas celui de l'appartenance à un dizain comme entité politique, mais bien le patriotisme plus généralement valaisan, et c'est cela qui importe au premier chef.

Remarquons cependant qu'un certain nombre d'annales, celles de 1191, de 1306, 1315, 1321, 1327, 1330, 1350, 1370, 1386, 1499, ont pour centre d'intérêt l'histoire de la Confédération suisse, sans aucune référence au Valais. Elles forment comme une petite chronique de Suisse centrale insérée au milieu des notes proprement valaisannes. Si donc on fonde la détermination de l'origine géographique sur les points de vue qui se font jour dans la chronique, on en a deux principales : le Haut-Valais et plus généralement la Confédération suisse. Mais ceci doit être confirmé par l'examen des sources.

Plus important peut-être que le lieu au sens topographique du terme, est le groupe social ou politique où la chronique a été composée. Celui-ci se laisse assez aisément déterminer à l'aide du contenu. Les annales dites de Brigue nous paraissent émaner du milieu des « patriotes » du Valais, c'està-dire des grandes familles dirigeantes des dizains, par opposition à la cour épiscopale de Sion ou au chapitre. Certes, le cardinal Schiner tient une grande place dans notre texte et les préoccupations de son auteur; mais l'importance qui lui est attribuée s'explique fort bien par le rôle réel du personnage. Il est vrai aussi que l'annaliste signale par endroits la mort ou l'élection d'un évêque. Mais on peut dire que partout ailleurs, même au XIIIe et au XIVe siècle où cela ne correspond certainement pas aux faits, ce sont le peuple valaisan et les « magnifiques seigneurs patriotes » qui dirigent la politique. A cet égard, aucune initiative n'est laissée à l'évêque, qui n'est appelé nulle part « comte et préfet du Valais ». Les annales de Brigue sont donc d'origine essentiellement démocratique, elles émanent des communes valaisannes. Cette remarque préalable est nécessaire à l'appréciation et à la critique du témoignage porté par le texte.

2. — Date. Il est assez facile de déterminer le délai d'achèvement des annales de Brigue, le moment où elles ont été constituées sous la forme que nous connaissons. Le terminus post quem est le 21 juillet 1532, dernière date

contenue dans les manuscrits. Le terminus ante quem est l'année 1544, où Stumpf passa en Valais et transcrivit la chronique. Mais cette dernière date n'est valable que pour l'état du texte tel que nous l'avons dans la copie S. Tout ce que les manuscrits de la famille ABCQ donnent et qui ne se trouve pas chez Stumpf pourrait provenir d'interpolations ultérieures ²².

Il est en revanche plus difficile de déterminer l'âge réel de ces annales qui s'étendent sur une période de 432 ans. Le texte vu par Stumpf en 1544 est-il une série d'annotations historiques consignées au cours des siècles par divers auteurs dans un pervetustus liber, ou s'agit-il d'une chronique composée au cours de la première moitié du XVIe siècle, qu'un personnage aurait écrite dans un ancien livre pour donner de l'autorité à sa fabrication 23?

La langue et le style ne donnent aucun renseignement à cet égard, car il se peut fort bien qu'ils aient été transformés ou modernisés par Stumpf et les autres copistes au XVI^e siècle. Par exemple, l'usage du mot canton ou cantonus dans le sens spécial de « membre du Corps helvétique » ne se rencontre qu'à partir de la seconde moitié du XV^e siècle, et son emploi dans des annales du XIV^e siècle constitue un anachronisme. Mais remarquons bien qu'il ne se trouve nulle part dans la copie S et qu'il pourrait avoir été introduit au XVI^e siècle par le scribe A ou sa base z.

De même, aucun anachronisme caractérisé ne permet de dire que ces annales sont plus récentes qu'on veut nous le faire croire. Quelques exceptions: l'annale de 1513, sur l'expédition de Pavie, qui donne pour roi de France François I^{er}, est certainement postérieure à 1515, puisque ce souverain ne monta sur le trône qu'en cette année. Par ailleurs la note de 1418, relatant la réception d'Andreas de Gualdo comme administrateur du diocèse de Sion, doit être postérieure à 1437, puisque son auteur dit — avec raison — qu'Andreas régna encore dix-neuf ans; mais cette indication pourrait être une adjonction ultérieure.

Quant aux exagérations, aux imprécisions et aux inexactitudes de faits et de dates, elles peuvent être dues aussi bien à l'éloignement de leur auteur dans l'espace que dans le temps. Ainsi donc, bien que les termes de vetustissimus codex ou de pervetustus liber éveillent en nous une insurmontable méfiance, et bien qu'on n'ait pas retrouvé jusqu'à nos jours le livre en question, il est impossible de prouver qu'un document de ce genre, remontant au moins au début du XVe siècle, et contenant au moins une partie des annales, n'a pas existé et que la chronique a été fabriquée de toutes pièces au début du XVIe siècle.

Dans ce second cas, il faudrait bien admettre l'existence de certaines sources qui auraient servi à rédiger la chronique de Brigue. On ne ferait donc que repousser plus loin le problème sans le résoudre, car il faudrait déterminer l'âge de ces sources, ce qui est impossible puisque nous ne les avons pas.

Remarquons cependant qu'il ne manque chez Stumpf, à peu de chose près, que des annales concernant l'histoire suisse ou l'histoire générale. Il se peut fort bien qu'il les ait vues, mais qu'il les ait laissées de côté, soit parce qu'elles n'entraient pas dans son propos, soit parce que leur contenu était par ailleurs suffisamment connu de lui. En effet, lorsque il mentionne des faits d'histoire suisse ou générale dans sa copie, il le fait sous forme résumée, souvent même en allemand (voyez par exemple les annales de 1306, 1327, 1386, 1499, 1513, 1515, etc.).

Qu'on nous permette cependant d'émettre une hypothèse en ce qui concerne le début du texte. Nous ne croyons pas, comme Hermann Escher, que les premières annales jusqu'à celle de 1321, aient été introduites dans la chronique de Brigue aux environs de 1340 - 1350 24. D'ailleurs les trois mots haec chronica Briganorum placés à la suite de l'annale de 1321, dont il infère un changement d'écriture à cet endroit dans la base même de Stumpf, pourraient fort bien renvoyer à la suite du texte et non à ce qui précède, puisque dans les premières annales, le nom de Brigue n'apparaît pas une seule fois. Cela mis à part, les annales de 1191, de 1306, de 1321, de 1327, de 1386, dans la version de Stumpf, nous paraissent avoir une provenance différente du reste de la chronique. Nous avons déjà dit qu'elles avaient pour centre d'intérêt non pas le Valais, mais la Confédération suisse, sans qu'une relation entre les deux pays soit exprimée. Elles sont distinctes des autres annales par leur caractère : elles contiennent l'indication de deux traités conclus entre les cantons suisses, alors que la partie proprement valaisanne de la chronique de Brigue ne mentionne aucun traité, pas même ceux conclus entre les dizains et leurs voisins les Waldstaetten. Il nous semble en conséquence que ces quelques annotations ont une origine autre que valaisanne. Elles doivent avoir été incorporées au texte assez tardivement, car l'intérêt pour l'histoire suisse en tant que telle ne s'est guère répandu en dehors de Suisse centrale avant la publication, en 1507, de la chronique d'Etterlin.

Si l'on ajoute à ces annales celle de 1211, qui fourmille de fautes grossières et pour le contenu de laquelle la tradition orale est très bien fixée au XVI^e siècle en Valais, on observe que le tout remplit un grand trou au début de la chronique, entre 1100 et le milieu du XIV^e siècle. De là à conjecturer que ces annotations suspectes ont été placées là pour « vieillir » quelque peu le texte, il n'y a qu'un pas.

Les annales de 1315, de 1330, de 1350 et de 1370, qui se trouvent dans les manuscrits A et B, mais pas dans la copie S, corroborent notre hypothèse, surtout si l'on admet 25 qu'elles existaient dans le texte vu par Stumpf, et que l'historien zuricois n'en a simplement pas pris note. Mais il faudrait, pour démontrer en toute certitude ce que nous avançons, retrouver le texte où toutes les annales en question ont été copiées et où chacune des erreurs qu'elles contiennent se rencontrerait. Nous aurions par là — à condition évidemment que ce texte soit daté — le terminus post quem de l'introduction de cette partie dans les annales de Brigue.

En résumé, nous pensons que la chronique de Brigue telle qu'elle nous est parvenue est formée d'au moins deux éléments : un noyau d'annales proprement valaisannes, composées entre le XIVe et le XVIe siècle, et des adjonctions de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle concernant des faits d'histoire de la Confédération suisse. Mais étant donné l'état de la tradition, il nous est impossible de déterminer l'âge réel des différentes parties de la chronique.

25 Cf. supra, note 22.

²⁴ Stumpf, Reisebericht..., p. 244, note 32.

III. La question de l'auteur

Un des manuscrits les plus anciens de notre chronique, le manuscrit A, porte le titre suivant : Annotaciunculae historicae ex vetustissimo quodam codice per Johannem Kleinman, castellanum Briigae, extractae. Ce nom de Kleinmann est le seul point d'appui dont nous disposions pour déterminer l'auteur des annales. Oue savons-nous de ce personnage, de son activité et de ses opinions, quelle part a-t-il eue aux événements relatés dans notre texte ? La réponse à ces questions peut contribuer à résoudre le problème du rédacteur de la chronique de Brigue 26.

Johannes Kleinmann doit être né aux environs de 1490 ou un peu avant. Il est en effet immatriculé à l'université de Bâle sous le rectorat de Johannes Silberberg, du 18 octobre 1502 au 30 octobre 1503 27. En 1502, il peut avoir entre quinze et vingt ans — à cette époque, on entre à l'université à cet âge, parfois même avant d'avoir 15 ans.

Joller, sans indiquer ses sources, le dit fils de Maurice Kleinmann, notaire à Brigue en 1480 28, et qui a également étudié à Bâle, où il est attesté en 1471 et 1472 29.

Si, comme on l'a dit, Kleinmann est de formation humaniste, il n'a du moins jamais obtenu le titre de docteur ès lois, ni même celui de maître de la faculté propédeutique des arts. Cité comme notaire dès 1510, comme chantre de l'église de Glis en 1512 30, il se jette dans les âpres luttes politiques de l'époque. D'abord partisan de Georges Supersaxo, il est condamné le 13 août 1510 par la diète valaisanne à la privation de son office de notaire et au bannissement, pour avoir provoqué à Brigue une émeute contre l'évêque Mathieu Schiner et poussé le dizain à accepter le traité avec la France 31. Cette condamnation est apparemment restée sans effet, puisque, le 4 juin 1511, il est présent à une diète tenue à Sion 32.

²⁷ Die Matrikel der Universität Basel, hrsg. von Georg Wackernagel, t. I, Basel, 1951,

Die Matrikel der Universität Basel, t. I, p. 98.

²⁶ La source principale dont nous disposons pour reconstituer la carrière politique de Kleinmann est la collection des recès des diètes de l'ancienne République des VII dizains. Les deux premiers volumes, qui s'étendent sur les années 1500 à 1529, ont été publiés (Imesch, Landratsabschiede). Pour les années qui suivent, il existe aux Archives cantonales du Valais, à Sion, des transcriptions à peu près complètes de ces textes, soigneusement collationnées et pourvues d'index sur fiches.

p. 268.

Franz Joseph Joller, Stellung der Landschaft Wallis zur sogenannten Reformation bis zum Ausgang der Kappeler Kriege, dans BWG, t. I (1891), p. 259.

Imesch, Landratsabschiede, t. I, p. 234.

³¹ Ibidem, p. 612.

³² Ibidem, p. 208. Comme, par la suite, Kleinmann semble avoir été partisan de Schiner, son bannissement en 1510 a conduit les rédacteurs de l'Armorial valaisan (Zurich, 1946, p. 141, article Kleinmann) à supposer l'existence de deux Johannes Kleinmann au début du XVI^c siècle, tous deux notaires à Brigue, adhérents l'un de Schiner, l'autre de Georges Supersaxo. C'est peu vraisemblable. Il paraît plus naturel d'admettre que Kleinmann a louvoyé entre les deux adversaires. Si on devait dédoubler tous les hommes politiques qui ont changé de camp au cours de leur carrière, il faudrait refaire un bon nombre de biographies.

Par la suite, désapprouvant la politique de Supersaxo, Kleinmann passe au parti du cardinal Schiner. Le 28 juillet 1517, il figure sur la liste des adhérents du cardinal qui cum reverendissimi domini nostri fratribus Lucernam venerunt contra spurium barbatum [le bâtard barbu, Georges Supersaxo] et complices secum ibidem existentes 33. Le 22 septembre 1520, à Sion, le commissaire pontifical Barthélemy Arnolphini l'élève à la dignité de comte palatin et de notaire apostolique pour services rendus à la cause du Saint-Siège 34. Même après la mort du cardinal en 1522, Kleinmann reste fidèle à sa ligne de conduite : ainsi, le 28 janvier 1529, il est nommé, en dépit de ses protestations de parenté avec les accusés, avocat des dizains dans le procès intenté par ceux-ci à Georges Supersaxo 35. Et en 1530-1532, Johannes Kleinmann est au service de l'évêque Adrien de Riedmatten, ancien partisan du cardinal, comme secrétaire et comme procureur fiscal 36.

Sans jouer un rôle politique de tout premier plan, Kleinmann est cependant chargé de nombreuses fonctions par le pays et plus particulièrement par son dizain. Il est aussi cité comme bourgeois de Sion dès 1522 ³⁷; mais à partir de 1526 il est assez régulièrement député à la diète par le dizain de Brigue. En 1529, il est châtelain de Niedergesteln et de la vallée de Lætschen, bailliage des V dizains supérieurs ³⁸.

En 1534 et 1546, il revêt la magistrature suprême de Brigue, celle de grand châtelain du dizain ³⁹. Imesch lui attribue la collection, effectuée à cette époque, des « libertés » ou statuts du dizain de Brigue ⁴⁰. De fait, en sa qualité de notaire, il en a paraphé plusieurs séries, en 1516 ⁴¹ et en 1540, où il est chargé de traduire de latin en allemand des lois de 1418, 1445, 1479 et une adjonction de 1540 ⁴².

- 33 Imesch, Landratsabschiede, t. I, p. 652.
- ³⁴ Ibidem, t. II, p. 44. Il est vrai qu'à ce moment-là, Arnolphini est tombé dans les filets de Supersaxo, et quelques jours plus tard, il confère le même honneur à Simon In Albon, un des chefs du parti ennemi de Schiner. Mais Kleinmann n'a pas changé de camp. Il ne figure en tout cas pas sur la liste des excommuniés de 1519 (Imesch, Landratsabschiede, t. I, pp. 507 et suiv.). Et le privilège qu'on lui confère, même s'il le reçoit en même temps qu'un partisan de Georges Supersaxo, le met à coup sûr dans le camp du pape.
 - 35 Imesch, Landratsabschiede, t. II, p. 322.
- 36 Hans Anton von Roten, Adrien 1er de Riedmatten, trad. par L. de Riedmatten, dans Annales valaisannes, 1948, p. 477. Kleinmann est cité comme fiscal dans ABS 204/1, p. 408 (diète du 12 août 1530) et p. 483 (diète du 7 au 8 août 1531).
 - 37 Imesch, Landratsabschiede, t. II, p. 94.
 - 38 Ibidem, t. II, p. 322.
- Dionys Imesch, Der Zenden Brig, dans BWG, t. VII, p. 214 (liste des châtelains). La liste donnée par le P. Sigismund Furrer (op cit., t. II, p. 263) le dit châtelain en 1548; mais en cette année, c'est Stephan Gemmet qui occupe cette place. Ce dernier est en effet cité comme châtelain de Brigue dans le recès de la diète du 21 au 23 mars 1548, alors que Kleinmann y est seulement dit alt castlan (ABS 204/27, p. 403).
 - ⁴⁰ Dionys Imesch, Der Zenden Brig, p. 157, note 1.
- Herne, Bibliothèque de la Bourgeoisie, Ms. hist. helv. III 26, pp. 673-680, édité sous son ancienne cote (II 87) par Andreas Heusler, dans Rechtsquellen des Cantons Wallis, Basel, 1890, pp. 378-383 (Separatabdr. aus der Zeitschrift für schweizerisches Recht, N. F., Bde. VII-IX).
- 42 Berne, Bibliothèque de la Bourgeoisie, Ms. hist. helv. III 26, pp. 637-672, résumés dans Rechtsquellen des Cantons Wallis, pp. 111-112.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les tâches spéciales, petites ou grandes, dont Kleinmann a été chargé par la diète et toutes les commissions dont il a fait partie. Mais son attitude religieuse demande à être examinée de plus près. A un moment où ce qu'on appelait alors les « idées luthériennes » commencent à contaminer le Valais et à faire des adeptes surtout dans la haute société du pays, Kleinmann reste, semble-t-il, fidèle à l'ancienne foi : au début de 1530, le prédicateur bernois Ruprächt, en séjour aux bains de Brigue, fait de la propagande religieuse et se vante de soutenir des disputes avec tous les curés du Valais ⁴³. Kleinmann, alors fiscal de l'évêque de Sion, le remet à l'ordre si rudement et injurie de telle sorte le protestantisme et les théologiens bernois, que le gouvernement de Berne adresse des réclamations à l'évêque et que la diète valaisanne, réunie à Sion le 12 août 1530, doit enjoindre à Kleinmann de présenter ses excuses à Messieurs de Berne ⁴⁴.

Par ailleurs, Kleinmann fait partie de deux commissions formées par la diète valaisanne pour enquêter sur les progrès de l'hérésie en Valais, en 1536 et en décembre 1542 ⁴⁵. Ces commissions n'empêchent d'ailleurs pas la propagation de la Réforme, vu la très grande indépendance des dizains à l'égard de la diète : les commissaires ne sont habilités qu'à s'informer sur les opinions religieuses de la population, non à sévir contre les protestants.

Toujours est-il que Kleinmann doit s'être fait en dehors du Valais la réputation d'un zélé catholique. En effet, c'est à lui et au grand bailli Martin Clausen que, le 25 mai 1560, les Unterwaldiens écrivent au nom des V cantons catholiques pour s'informer du développement de la foi protestante en Valais et des mesures prises pour s'y opposer 46. Les auteurs de la lettre disent notamment s'être réjouis du fait qu'on ait voulu lever la mazze contre les luthériens. Mais au moment où les cantons catholiques se décident à envoyer une délégation pour prêcher aux dizains la persévérance dans l'ancienne foi, en juillet 1560, ils sont mal recus, et précisément par Kleinmann : ce dernier refuse d'assembler les habitants du dizain de Brigue sans l'autorisation de l'évêque, et exprime sa désapprobation à l'idée de lever la mazze contre les protestants 47. On le voit, l'attitude religieuse de Kleinmann n'est pas — du moins à ce moment — celle d'un extrémiste. Son antipathie pour les idées nouvelles est nuancée par la crainte de nouveaux troubles en Valais, de la levée de la mazze, et d'une immixtion des cantons de Suisse centrale dans les affaires du pays.

⁴³ Cf. sur cette affaire F. J. Joller, op. cit., p. 259 et Joseph Schmid, Brigerbad, dans BWG, t. I (1894), p. 419 (corriger 1529 en 1530).

ABS 204/1, p. 411. Cf. aussi les plaintes des Bernois à ce propos dans Actensammlung zur schweizerischen Reformationsgeschichte in den Jahren 1521-1532, ..., hrsg. von Johannes Strickler, Zürich, 1875-1884, 5 vol., t. II, No 1487, p. 597: lettre de Berne à Zurich du 21 juillet 1530.

⁴⁵ ABS 204/2, p. 176 (diète du 26 avril 1536); p. 197 (19 mai 1536); p. 285 (31 mai au 11 juin 1536); pp. 710-711 (14 décembre 1542). Cf. Mario Possa, *Die Reformation im Wallis bis zum Tode Bischof Johann Jordans 1565*, dans *BWG*, t. IX, 1940, pp. 35 et suiv., et pp. 52 et suiv.

⁴⁶ ABS 204/4, pp. 249-250 (Annexe II au recès de la diète tenue à Sion du 21 au 22 mai 1560). Cf. aussi Mario Possa, op. cit., p. 154.

⁴⁷ Mario Possa, op. cit., pp. 161-170.

Johannes Kleinmann apparaît pour la dernière fois à la diète de Naters du 10 mars 1562 ⁴⁸. Il meurt âgé de plus de quatre-vingts ans, dans des circonstances tragiques : ayant basculé dans son feu avec son tabouret, il y « rôtit misérablement » et succombe à ses brûlures à Sion, le 12 août 1567 ^{48 bis}.

* * *

Kleinmann est-il l'auteur des annales de Brigue? Nous avons vu que les indications fournies sur ce point par nos manuscrits sont insuffisantes et ne résistent pas à la critique. Si on se reporte à l'arbre généalogique des copies, on constate que notre personnage peut y occuper trois places différentes ⁴⁹: il peut être en x, en y, ou en z. Dans ce dernier cas, Kleinmann n'est qu'un intermédiaire, un copiste qui, au lieu de rester dans l'anonymat, a collé son étiquette sur un texte qui n'est pas de lui. On ne peut lui attribuer que les passages qui ne se trouvent pas dans le texte de Stumpf. Ces passages sont fort peu nombreux, et en outre, comme nous l'avons déjà dit, il est fort possible que Stumpf les ait vus comme les autres, mais qu'il ne les ait pas notés parce qu'ils ne l'intéressaient pas.

Quant au second cas, Kleinmann assimilé à y, il n'y a rien à en dire, la copie D étant fragmentaire.

Pour démontrer que Kleinmann est en x, c'est-à-dire qu'il est l'auteur de la chronique (ou qu'il l'a compilée à partir de plusieurs sources), il faut examiner s'il y a, entre la biographie ou la personnalité du châtelain de Brigue, et le texte qu'on veut lui attribuer, des rapports évidents.

Kleinmann ne se nomme dans aucune annale comme témoin ou comme acteur. Mais on observe les faits suivants :

- 1. Le rédacteur de l'annale de 1529, sur le procès intenté à Supersaxo par les dizains, paraît bien informé sur les détails de ce procès et sur les fautes qu'on reprochait au tribun valaisan. Or, on sait que Kleinmann est mêlé de près à cette action judiciaire, en qualité d'avocat et de représentant des VII dizains.
- 2. L'auteur de l'annale de 1529 1532, sur l'élection, puis la consécration de l'évêque Adrien de Riedmatten, semble fort bien renseigné sur ces événements, en particulier sur l'entourage de l'évêque Sébastien de Montfalcon lors de la consécration. Or, Kleinmann est alors secrétaire et procureur fiscal de l'évêque de Sion, et il y a tout lieu de penser qu'il l'a accompagné à Lausanne pour la cérémonie.
- 3. La seconde guerre de Kappel, en 1531, est racontée avec un grand luxe de détails toutes proportions gardées et semble provenir d'un témoin oculaire. Quant à la cause indiquée, l'interception, par les cantons de Berne et Zurich, des vivres destinés aux cantons catholiques, il s'agit plutôt d'un prétexte immédiat de cette guerre, qui fait précisément l'objet de

⁴⁸ ABS 204 / 4, p. 431.

⁴⁸ bis Heinrich Pantaleon, Teutscher Nation Heldenbuch..., Basel, 1567-1570, IIIe partie, p. 476.

discussions à la diète de Naters des 7 et 8 août 1531 ⁵⁰. Or, Kleinmann est présent à cette assemblée en qualité de délégué du dizain de Brigue — la chose a donc pu lui rester gravée dans la mémoire —, et prend part aux opérations militaires de Kappel comme porte-drapeau, au sein du contingent valaisan envoyé au secours des cantons catholiques ⁵¹.

- 4. La plupart des annales du XVI^e siècle dénotent, de la part de leur auteur, une certaine admiration pour le cardinal Schiner, qui s'accompagne d'animosité à l'égard de Georges Supersaxo ⁵². Or, Kleinmann, au moins durant une partie de sa vie, a milité en faveur du cardinal Schiner; et, en 1530 1532, il est secrétaire et fiscal de l'évêque Adrien de Riedmatten, qui, alors simple chanoine, a été un des principaux partisans de Schiner.
- 5. Enfin, les termes haineux appliqués aux protestants: zwinglianae perfidiae zelatores émanent apparemment d'un adhérent convaincu de l'ancienne foi ⁵³. Il n'y en a pas beaucoup, à cette époque, dans la haute société valaisanne. Mais Kleinmann, si on en juge par son intervention contre le prédicateur Ruprächt en 1530 et par son activité au sein des commissions de « dépistage » des hérétiques, peut bien n'avoir nourri que peu de sympathie pour le zwinglianisme. Mais ceci n'est pas absolument probant, car son attitude a pu varier. Du reste, les qualificatifs en question ne relèvent peut-être que d'une convention littéraire, qui n'engage pas les opinions de l'auteur.

De tous ces indices, pas un seul n'est absolument décisif. Il faudrait accumuler un grand nombre de ces coïncidences pour pouvoir affirmer en toute sûreté que Kleinmann est l'auteur au moins des annales du XVI^e siècle. Il faudrait par exemple savoir quel rôle il a joué dans les guerres d'Italie, dont plusieurs épisodes sont retracés dans nos annales. Mais au point où en sont nos connaissances, on pourrait probablement trouver un autre Valaisan contemporain, qui aurait été mêlé au procès Supersaxo, qui serait allé à Lausanne pour la consécration d'Adrien de Riedmatten et qui aurait fait partie du contingent valaisan à la seconde guerre de Kappel.

Quant aux annales antérieures au XVIe siècle, nous avons vu qu'un certain nombre d'entre elles pouvaient fort bien n'avoir été fixées par écrit qu'au XVIe siècle, et même que l'ensemble de la chronique pouvait n'être qu'une fabrication tardive. Il n'est dès lors pas exclu de penser que Kleinmann en soit le compilateur.

On le voit, il y a en faveur de l'attribution à Johannes Kleinmann des annales de Brigue, ou tout au moins d'une partie de celles-ci, un certain nombre d'indices; mais ce ne sont que des vraisemblances. Si rien ne s'oppose à ce qu'il soit réellement l'auteur ou le continuateur de la chronique, rien non plus ne nous oblige absolument à le considérer comme davantage qu'un simple copiste intermédiaire.

ABS 204 / 1, p. 513 : diète du 16 août 1531.

⁵⁰ ABS 204 / 1, p. 483.

⁵² Voyez le *vir inquietus et seditiosus, ac mastiga principum*, à l'annale de la Saint-Hilaire 1529.

⁵³ Ils ne se trouvent pas dans les copies D et S. Mais, si on en juge par la forme des phrases, ils semblent plutôt supprimés de D et S qu'ajoutés après coup à la base de A, B et Q.

IV. Les sources

La recherche des sources a pour but, d'une part, d'établir si l'auteur est un témoin direct; d'autre part, d'apprécier l'originalité du texte que l'on considère. Cette démarche ne se justifie ici que si l'on admet que la chronique de Brigue est une fabrication du XVI^e siècle. Elle est grandement simplifiée dans le cas présent par le manque à peu près total d'écrits historiographiques valaisans conservés, antérieurs au XVI^e siècle.

La tradition orale doit avoir joué un rôle non négligeable dans la rédaction des annales, particulièrement de celles relatant des batailles livrées par les patriotes valaisans. Ainsi, pour le combat de 1211 contre le duc de Zaehringen, la tradition orale est très bien fixée en Valais au XV^e et au XVI^e siècle. Elle repose, en partie au moins, sur des objets : sans parler de la fameuse croix d'Ulrichen, vue par Stumpf en 1544, rappelons le petit drapeau rouge conservé à Mund, datant du XV^e siècle, portant l'inscription 1212, en souvenir d'une victoire des Valaisans sur le duc de Zaehringen en cette année ⁵⁴. D'autre part, le souvenir de certaines batailles comme celle de Viège en 1388 et celle de la Planta en 1475, est fixé par des fêtes commémoratives : le Mannenmittwoch, le mercredi avant Noël, célébrant encore aujourd'hui l'anniversaire de la bataille de Viège, et la fête des Sept Joies de la Vierge Marie, instituée par l'évêque Walther Supersaxo pour rappeler la victoire de la Planta en 1475 ⁵⁵.

L'existence de sources écrites n'est pas invraisemblable, en particulier pour les renseignements sur des épidémies ou des catastrophes naturelles. Mais il s'agit probablement de simples annotations, consignées en marge d'un registre ou d'un nécrologe. On en possède quelques exemples, en Valais et dans le reste de la Suisse.

Ainsi, on en trouve dans des recueils officiels, tels que le plus ancien livre connu de la Bourgeoisie de Lucerne, dans lequel, outre les noms des nouveaux bourgeois, on inscrivait au jour le jour les événements importants ou rares ⁵⁶. Il n'est pas exclu qu'il y ait eu à Brigue un recueil de cette nature.

On trouve aussi des annotations historiques dans des livres de caractère religieux, missels ou obituaires. Peter Branschen cite par exemple une note sur la bataille de Viège de 1388 inscrite dans un missel: Vespiae in antiquo manuscripto missali haec habentur: Anno Domini 1388, die mercurii proxima ante festum Nativitatis Domini, fuerunt interfecti de exercitu comitis Sabaudiensis in Vallesia, in villa Vespiae, 4000 virorum electorum pugnatorum aut circa ⁵⁷. Le nécrologe d'Ernen contient une notice, datant de 1510 - 1530, sur

⁵⁷ Gremaud, t. VI, No 2407, lettre D, p. 363.

 $^{^{54}\,}$ A. und B. Bruckner, Schweizer Fahnenbuch, St. Gallen, 1942, No 474, p. 82 et pl. 14.

⁵⁵ Le texte par lequel l'évêque Walther Supersaxo institue cette fête, est édité par F. de Gingins-La Sarraz, op. cit., pp. 223-226. Il y a d'ailleurs certaines ressemblances entre ce texte et l'annale correspondante de la chronique de Brigue.

Das älteste Luzerner Burgerbuch, hrsg. von Peter Xaver Weber, dans Geschichtsfreund, t. LXXIV (1919), pp. 179-256, LXXV (1920), pp. 17-154, index, par J. L. Brandstetter, t. LXXVI (1921), pp. 219-292.

la bataille d'Ulrichen de 1419 58. C'est probablement d'un texte de ce genre que proviennent les indications de décès d'évêques contenues dans les annales de Brigue.

Enfin, certains passages de la chronique de Brigue pourraient provenir de minutaires de notaires. A la fin du moyen âge et au XVIe siècle, on a plusieurs exemples de notaires qui inscrivent dans leurs registres des faits historiques, ou qu'ils considèrent comme tels: ainsi, à Fribourg, Jean Gruyère (1400 environ - 1465), et son fils et successeur Guillaume Gruyère (1439 - 1506) ⁵⁹. En Valais même, l'auteur du *Liber Vallis Illiacae* se sert abondamment, entre autres sources, des minutaires de notaires valaisans; nous ne parlons pas des faits tirés directement des minutes elles-mêmes; mais il y a des cas où visiblement on a affaire à des inscriptions de type annalistique. Citons:

Anno 1465, 9^a julii, ceciderunt nives per totam patriam Vallesii. Ita Jacobus Zuferillus [Zufferey] de Annivisio in suo minutario.

1469, 7^a augusti, devastatio per inundationem aquarum multarum in multis bonis Brigae, Vespiae et alibi. Auctore praenominato.

1476, mense aprili in Valle Intermontana interfecti sunt a patriotis 300 virorum de exercitu Sabaudiae. Eodem tempore destructa sunt castra Contegii, Sallionis, Saxonii, Martigniaci et capella super Sanctum Mauritium in rupe. Auctore praenominato, qui asserit supranominata excerptisse a proprio originali 60.

En outre, dans le Liber Vallis Illiacae, Kleinmann est cité comme notaire. On voit donc l'intérêt que prenaient ces officiers publics à inscrire ou à copier dans leurs registres des faits d'histoire locale ou nationale, et ces minutaires semblent devoir constituer une source non négligeable de l'ancienne historiographie valaisanne. Un recueil de cette sorte pourrait donc être à l'origine, au moins partiellement, de la chronique de Brigue.

Quant aux annales concernant les débuts de la Confédération suisse, nous avons dit que nous n'avions pu en retrouver la source, c'est-à-dire le texte qui contînt les mêmes erreurs de dates et d'interprétation. Le compilateur a peut-être utilisé plusieurs sources historiographiques. Il note peut-être certains faits d'après des souvenirs de lecture, et les erreurs ne sont dues alors qu'à des défaillances de sa mémoire. Enfin, il est possible — mais non assuré — que nous ayons affaire à deux séries d'annales sur l'histoire suisse, l'une se trouvant dès le début dans la base des manuscrits S, A, B et C, et l'autre n'existant que dans la famille ABC et provenant d'une contamination ultérieure; ces deux séries proviendraient alors de deux sources différentes.

Le résultat de cette recherche des sources n'est qu'une suite de conjectures. Pratiquement, et jusqu'à ce qu'on retrouve des textes antérieurs, c'est aux annales de Brigue qu'il faut se reporter comme au premier témoignage produit par l'historiographie haut-valaisanne.

60 Liber Vallis Illiacae, p. 95.

Ferdinand Schmid, Ein Chronicon zu Münster, dans BWG, t. I, p. 80 et note 18.
 Cf. Richard Feller et Edgar Bonjour, Geschichtsschreibung der Schweiz vom Spätmittelalter zur Neuzeit, Basel/Stuttgart, 1962, t. I, pp. 117-118.

V. Les annales de Brigue chez les historiens du Valais

La fortune des annales de Brigue dans l'historiographie valaisanne du XVIe siècle à nos jours est très grande. On en retrouve des traces dans presque tous les ouvrages qui traitent de l'histoire du Valais pour la période allant de 1211 à 1532. Nous ne pouvons songer, vu la quantité des matériaux encore inédits qu'il faudrait dépouiller, à donner ici un inventaire exhaustif de tous ces travaux. Nous nous bornons à un bref aperçu, et les œuvres mentionnées ne le sont qu'à titre d'exemple.

Nous connaissons deux auteurs du XVI° siècle qui ont utilisé directement les annales de Brigue. Le premier est l'historien Johannes Stumpf qui, à sa chronique parue en 1548, incorpore les extraits des annales qu'il a copiés lors de son passage en Valais en 1544. L'usage qu'il fait de notre texte est honnête; les annales sont en général bien comprises; par endroits, on note même un essai de critique ou de comparaison avec les témoignages d'autres chroniques.

Le second historien du XVIe siècle qui utilise directement les annales de Brigue est le chanoine Peter Branschen, dans son Catalogus episcoporum Sedunensium, terminé à Valère le 19 janvier 1576 61. Il y introduit un certain nombre de notes annalistiques, tirées visiblement des annales de Brigue, sans intermédiaire. Il soumet ces renseignements à une critique attentive, en les comparant aux données des actes originaux conservés aux archives du Chapitre de Sion; en dépit du fait que les œuvres de Stumpf et de Sebastian Münster ont alors paru et ne lui sont pas inconnues 62, nous avons là un travail original.

Au XVII^e siècle, l'auteur du *Liber Vallis Illiacae* remonte lui aussi directement aux sources, actes originaux et textes antérieurs à Stumpf. Comme nous l'avons vu, il utilise les annales de Brigue en les attribuant à Kleinmann. Ainsi qu'on peut s'en rendre compte d'après notre édition, il ne s'agit là que d'une compilation: les notes de Brigue sont simplement copiées ou résumées et ajoutées aux autres témoignages sans la moindre critique et sans élaboration.

Les ouvrages où l'on retrouve les traces d'une utilisation indirecte des annales de Brigue, c'est-à-dire par l'intermédiaire de la chronique de Stumpf, de Branschen, ou du Liber Vallis Illiacae sont extrêmement nombreux. Les deux principaux sont imprimés: premièrement, les éditions de la Cosmographie de Sebastian Münster, parues après la publication de la chronique de Stumpf en 1548, contiennent de larges adjonctions tirées de cette dernière œuvre ⁶³. On peut donc en rapporter certains passages indirectement à la chronique de Brigue.

⁶¹ Cf. supra, p. 86, et note 19.

⁶² Il cité en effet Stumpf à trois reprises: Ms. de Berne, pp. 691, 695 et 701, et Münster une fois: Ms. de Berne, p. 708. En revanche, il ne mentionne pas Josias Simler, dont la Descriptio Vallesiae a cependant paru à Zurich en 1574.

⁶³ Les relations de contamination réciproque entre l'ouvrage de Stumpf et celui de Sebastian Münster ont été excellemment montrées par M. Anton Gattlen dans son article: Die Beschreibungen des Landes Wallis in der Kosmographie Sebastian Münsters..., dans Vallesia, t. X (1955), pp. 97-152.

Deuxièmement, la Descriptio Vallesiae de Josias Simler publiée chez Froschauer à Zurich en 1574 démarque passablement Stumpf dans la partie historique et par endroits aussi dans la description géographique des dizains. Les allusions aux « Annales des Valaisans » y sont nombreuses.

Les chroniques valaisannes latines et allemandes du XVIII^e et du XVIII^e siècle, conservées à l'état manuscrit, s'inspirent avant tout des ouvrages imprimés de Stumpf, de Münster et de Simler. C'est le cas en particulier pour la chronique latine du médecin Constantin a Castello, composée aux environs de 1650 ⁶⁴, pour une chronique anonyme intitulée Alte Geschichten und Antiquiteten verlaufen im Land Wallis et datant du premier quart du XVIII^e siècle ⁶⁵, pour la chronique dite de Perrig ⁶⁶, qui font un large usage de l'œuvre de Stumpf et reprennent les citations des annales de Brigue qui s'y trouvent. Aucun de ces compilateurs, sauf Constantin a Castello, n'a vu les annales elles-mêmes.

La chronique d'un notaire de Brigue, Antoine Pfaffen, composée en 1690 67, contient de nombreuses copies de documents, plusieurs listes d'évêques et de baillis, et des chronologies de l'histoire du Valais, en allemand et en latin. Il s'agit là manifestement d'une ébauche plus que d'un ouvrage construit. On n'y trouve pas de trace d'une utilisation directe des annales de Brigue. En revanche, toute une partie du texte 68 est calquée sur la chronique de Stumpf, avec des adjonctions tirées de Simler. On remarque en outre un certain nombre de ressemblances avec l'ouvrage de Branschen.

On pourrait multiplier les exemples. Mentionnons encore deux textes cités par le chanoine de Rivaz, une sorte de compilation qu'il intitule le Recueil des Roten ⁶⁹, et une chronique bas-valaisanne « de l'écriture d'un sieur Catelani, chanoine de St-Bernard » ⁷⁰, qui toutes deux nous paraissent remonter à la tradition du Liber Vallis Illiacae.

L'usage direct des annales de Brigue par les historiens reprend, au XIX^e siècle, avec Gremaud, qui, après en avoir publié dans son premier volume des extraits tirés du *Liber Vallis Illiacae*, se sert dans les tomes sui-

- 64 On en connaît actuellement trois manuscrits, conservés à Sion, aux Archives cantonales du Valais :
 - 1. AVL 136, fol. 114 a et suiv. : ne contient que la première partie.
 - 2. AVL 139 : copie complète, enrichie de notes marginales.
- 3. AVL 145 : copie de la seconde partie, faussement donnée pour une « chronique Barberini » ; Barberini est l'ancien propriétaire du livre.
- 65 AVL 137. Sur la page de garde, on peut lire en effet : Sum Joannis Martini Ignatii Jost, L. Deseni Gomesii Judicis et majoris. Anno 1723.
- 66 AVL 140; copie, datée de 1840, d'une chronique composée en 1770, avec des
- adjonctions des années 1798 et 1812.

 67 AVL 141: Den Buch von Allerley Gschenen Wallis Geschichten. Abgeschriben von mier Antonio Pfaffen von Briig 1690. Il en existe un exemplaire incomplet aux Archives de la Société d'histoire du Haut-Valais, à Brigue, cote C 6. Les archives de la Bourgeoisie de Viège, cote A 447, thèque 32, possèdent une copie d'une des séries d'annales contenues dans la chronique de Pfaffen.
 - 68 AVL 141, fol. 246 b-262.
- 69 Anne-Joseph de Rivaz, Mémoires historiques sur le Valais, publiés par André Donnet, Lausanne, 1961, 3 vol. (dans Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3° série, t. V-VII), t. II, p. 191.
 - ⁷⁰ A.-J. de Rivaz, Opera historica, t. III, pp. 613-614.

vants du manuscrit B des Annotaciunculae de Kleinmann. Mais ce n'est qu'avec l'édition, procurée par Hermann Escher en 1884, de la relation du voyage d'information de Stumpf, avec la copie qu'elle contient des annales de Brigue, que les chercheurs peuvent pour la première fois se faire une idée d'ensemble du texte. Hoppeler, dans son article paru en 1908 dans l'Indicateur d'histoire suisse, est le premier qui étudie les notes de Brigue à un point de vue plus strictement historiographique 71. Dès lors, sans plus passer par la chronique de Stumpf ou ses dérivés, c'est directement au texte des Annotaciunculae de Kleinmann ou à la copie de Stumpf qu'on se reporte.

Mais on voit à quel point, surtout par l'intermédiaire de Stumpf, les annales de Brigue se sont répandues dans l'historiographie valaisanne, et comment leur contenu s'est perpétué, copié et recopié à l'infini, avec des références à des « chroniques » ou à des « annales valaisannes » qu'on n'avait jamais vues.

C'est avant tout par la chronique de Brigue que les historiens, de Stumpf au chanoine Boccard et au P. Sigismund Furrer, en passant par Simler et Jean de Müller, tirent leur connaissance des hauts faits des patriotes valaisans au moyen âge. On a tellement usé et abusé de ces annales qu'elles se sont pour ainsi dire vidées de leur contenu. Leur reste-t-il à nos yeux une quelconque valeur historique, et quelle est-elle? C'est cette question que nous allons aborder maintenant.

VI. Valeur historique des annales de Brigue

La valeur historique des annales de Brigue a été appréciée fort diversement suivant les époques et les auteurs. C'est cette évolution que nous allons esquisser ici. Elle dépend étroitement du développement de la méthode historique au cours des temps.

On n'y a longtemps cherché que des faits et des dates. A l'époque de Stumpf, on cherche ce genre de renseignements dans une chronique de préférence à tout autre document. C'est pour ces historiens la source la plus commode, qui fournit les événements déjà élaborés, compris dans un cadre chronologique. Si on en critique les données, c'est par comparaison avec d'autres chroniques ou séries d'annales. Déjà à ce moment, les annales de Brigue paraissent insuffisantes. Le témoignage des chroniques bernoises, par exemple, est nécessaire pour compléter celui du texte valaisan, pour les événements de 1375, de 1384, de l'affaire de Rarogne, de la bataille de la Planta. Non seulement le récit des faits eux-mêmes est fort maigre, mais encore les annales de Brigue sont totalement muettes sur les causes des événements qu'elles relatent. Déjà en 1544-1548, Stumpf a donc senti les limites de la chronique de Brigue ⁷².

A vrai dire, Escher le fait déjà, mais seulement en fonction de Stumpf.

On voit Stumpf gêné par les insuffisances de cette chronique, notamment à propos des annales de 1211, de 1321, de 1384 (Stumpf, *Chronick...*, livre XI, fol. 342 a, livre IX, fol. 278 b, livre XI, fol. 354 b-355 a).

Branschen, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, y cherche aussi des faits; mais contrairement à Stumpf, il place, dans la hiérarchie des sources, les annotations historiographiques au-dessous des documents originaux, chartes, actes notariés et correspondances. Tous les renseignements qu'il tire des chroniques et en particulier des annales de Brigue, il les contrôle à la lumière des documents originaux.

Quant à l'auteur du Liber Vallis Illiacae, on ne le voit nulle part exprimer un jugement sur la qualité de ses sources. Tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'aux notices de caractère historiographique, il ajoute la copie d'un certain nombre de chartes et d'actes notariés, mais sans se prononcer sur la valeur de l'un ou de l'autre témoignage.

Les historiens modernes, eux, recherchent encore des faits et des dates dans la chronique de Brigue. Mais leur confiance à l'endroit des renseignements incontrôlables que nos annales sont seules à fournir, est entamée par les erreurs de dates et de faits qu'on a pu découvrir. En outre, pour tous les chiffres, l'utilisateur de la chronique est à la merci d'une faute de copie commise par le premier scribe venu; mais ceci tient à des conditions tout extérieures, l'état de la tradition manuscrite.

Pour la plus grande partie des faits, l'historien moderne a à sa disposition assez de documents originaux dont le témoignage est meilleur. Même les indications d'épidémies et de catastrophes naturelles pourraient être retrouvées, et de manière plus sûre, dans les actes de notaires contemporains des événements. Au XVIe siècle, on a déjà reconnu implicitement que la chronique de Brigue était insuffisante à l'établissement et à l'explication des faits. Elle est aujourd'hui en partie inutile sur ce point.

La valeur historique des annales est maintenant d'une autre nature. Elle réside dans le document en tant que tel. Il constitue d'une part une étape importante dans l'historiographie valaisanne : il n'est pas indifférent de savoir à quelle source remontent en dernière analyse des historiens comme Boccard ou Furrer, auxquels il arrive qu'on se réfère encore.

D'autre part, au-delà des faits proprement dits, les annales de Brigue nous donnent, par leurs erreurs mêmes et par la manière dont elles présentent les événements, un témoignage involontaire — et par là d'autant plus précieux — de la mentalité de leur auteur et de son milieu. Elles contribuent utilement à notre connaissance de l'historiographie et de l'information historique en Valais à la fin du moyen âge.

VII. Etablissement du texte

Dans l'édition des textes médiévaux dont on possède plusieurs copies, il est d'usage de choisir, parmi les différents manuscrits, une « bonne » version, qui occupe dans le stemma une place élevée, de la redonner intégralement en indiquant en note les variantes fournies par les autres copies. Pour un tel choix entreraient en ligne de compte le manuscrit S et la lignée A-B; D, E et F sont trop incomplets; Q relève de la tradition indirecte; C est un simple résumé.

Il n'est pas possible de le faire ici, pour les raisons suivantes : d'abord, il est difficile de décider quel est le meilleur manuscrit : S paraît certes copié sur une base plus ancienne et moins contaminée que celle de A et de Q, mais cette copie est aussi très libre dans sa forme et comporte passablement de lacunes. A et sa reproduction B offrent ensemble une tradition à peu près complète, mais qui semble quelque peu altérée dans son fond par rapport à l'hypothétique original.

D'autre part, même si on choisissait l'un ou l'autre des manuscrits, le nombre élevé et l'étendue des différences entre ces copies provoqueraient de nouvelles difficultés: ou bien on donnerait absolument toutes les variantes, et l'apparat critique se développerait de manière cancéreuse, ou bien on choisirait les plus importantes, et alors on ne pourrait éviter l'arbitraire, et on ne fournirait pas une idée exacte et complète de l'état des différents textes.

C'est pourquoi nous avons pris le parti d'éditer parallèlement trois des branches de la tradition, et premièrement la lignée A-B, la moins lacuneuse. Pour ces deux copies, nous procédons de la manière suivante : nous transcrivons le manuscrit A intégralement, avec sa forme et son contenu. Nous faisons appel à B pour combler la lacune due à la disparition, dans A, des annales de 1513 à 1521. Par la partie commune à A et B, allant de 1100 à 1513 et de 1522 à 1531, nous sommes en mesure d'apprécier la fidélité de la copie B, par conséquent de nous former une idée de sa valeur là où il supplée à la lacune de A : en général, B n'est pas un copiste passif : il fait peu de « fautes naissantes », fautes d'inattention ou mauvaises lectures 73. Mais les corrections d'ordre grammatical et surtout stylistique sont nombreuses 74; en outre B rectifie ou modernise l'orthographe de A, surtout dans les noms propres 75; enfin il prend quelques libertés par rapport au fond, aux réalités qui sont exprimées dans le manuscrit A, surtout à la fin ; ces initiatives de B qui transforment le contenu historique de A sont seules mentionnées dans l'apparat critique.

Nous éditons ensuite le manuscrit S, à cause de la place élevée qu'il occupe dans le stemma, de la personnalité de son copiste et de son importance pour l'ensemble de l'historiographie valaisanne. A la suite de chacune des annales, nous donnons, en italique et entre parenthèses, les annotations ajoutées par Stumpf en marge de l'annale considérée.

Nous éditons également les passages de la chronique de Brigue conservés par le manuscrit Q, d'une part comme exemple d'une tradition indirecte,

Quelques exemples: 1211: interceptus fuit A, interceptus est B; 1475: secuti fuerunt A, sequuti sunt B; 1375: adjutus ASQ, adjutum B; 1388: viri A, viris B; 1475: exili A, exiguo B; 1487: proprios lares A, patrios lares B, etc.

75 Exemples: 1211: Geschinon A, Geschinen B; 1306: Schwytz A, Switz B; 1384: opidum A, oppidum B; 1451: Rarognia A, Raronia B; Lumbardia A, Lombardia B; 1475: bandareti A, bandereti B; 1531: Zyrich A, Zürich B. B donne en outre, mais seulement l'accusatif, la forme plus moderne de Vallesiam, pour Vallesium qu'offre le manuscrit A.

⁷³ Remarquons cependant: 1315: am Morgartten A, cum Morgarten B; 1368: Oeryolz A, Grioloz B; 1384: Cirilli A, Grilli B; 1418: traditorie A, traditione B; 1465: quorum numero 300 erant ex Briiga inquilinae A, e quorum numero 300 erant antiquissimae B; 1469: ea die A, ex die B. Quelques omissions: 1388: arma; 1419 (incendie des hauteurs de Sierre): Bernenses; 1530: Purifficationis; omission des annales de 1522 (bataille de Lodi) et de 1525.

d'autre part pour certaines variantes qui complètent le témoignage de la lignée A-B.

Il nous a paru nécessaire, vu la place que nous attribuons à *D* dans le stemma, de redonner dans l'apparat critique, annale par annale, le texte intégral de ce manuscrit.

Quant au texte de C, il est peu important, et nous n'indiquons ses leçons dans les notes critiques que si elles modifient le contenu historique de A-B ou lui ajoutent quelque chose. Il en va de même pour les traditions E et F, qui par ailleurs sont tout à fait semblables à la lignée A-B.

Les principes de transcription sont les suivants : nous respectons scrupuleusement l'orthographe de nos manuscrits, mais rétablissons l'usage classique de ae et de e, l'emploi moderne de i et de j, de u et de v, des majuscules et de la ponctuation. Pour des raisons techniques, les u surmontés d'un o sont écrits uo ; les a surmontés d'un e, ae.

Ms. A

Annotaciunculae historicae ex vetustissimo quodam codice per Johannem Kleinman, castellanum Briigae, extractae a.

Anno 1100 in mense aprili increbuit lurida epidimiae pestis adeo inclementer in terra Vallesii, cui par per prius nunquam visa vel audita fuerat.

1191 die sancti Sebastiani Berchtoldus dux de Zeringen Bärnam in üchtland b aedifficare coepit 1.

1211 idem Berchtoldus dux de Zeringen, filius Cuonradi imperatoris 2 cum magna peditum ac equitum milicia Vallesium ingressus prope villam Geschinon³ in Conches cruenta caede per Vallesienses caesus, illicque cum ejus excercitu 18 000 occubuit et interceptus fuit, nullis ex suis militibus superstitibus remanentibus, exceptis minimis et paucis, voluntarie remissis, et qui fugae praesidium arripuerant.

1306 illi de Urania, Schwytz et Subsilvani prima foedera inter se pepigerunt, ut se contra tiranorum incursus manutenendo tutarentur 4.

1315 die sancti Othmari gesta fuit strages am Morgartten 5.

- a B: Copia annotaciuncularum quarumdam ex vetustissimo codice per spectabilem Johannem Clemman, castellanum Brigae, extractarum. Primo.
 - b Bom. : in üchtland.
 - c S, biffé: Vallesiani.

La désignation de Berchtold de Zähringen comme fils d'un empereur, Conrad de Saxe (?), se trouve déjà dans l'Anonyme Stadtchronik de Berne (éd. cit., p. 318), suivie par Petermann Etterlin dans sa chronique (éd. 1507, fol. 34 a; 1752, p. 72). Mais si Stumpf n'a trouvé effectivement que les deux mots Conradi filius dans le texte qu'il copiait, il pourrait s'agir d'une confusion, commise par l'annaliste valaisan, entre Berchtold V et Berchtold IV de Zähringen, lequel était fils de Conrad de Zähringen et passe pour avoir fait en Valais

plusieurs incursions de cette sorte vers les années 1160 à 1184.

3 Les différentes graphies de ce nom fournies par nos manuscrits, Geschinon (A),

¹ Les annales de Brigue sont, à notre connaissance, la seule chronique qui assigne cette date de la Saint-Sébastien (20 janvier) 1191 à la fondation de Berne. La tradition bernoise veut que la ville ait été construite au mois de mai (Anonyme Stadtchronik, annexe Nº 3 à Die Berner Chronik des Conrad Justinger, hrsg. von Gottlieb Studer, Bern, 1871, p. 316, suivie par Petermann Etterlin, Kronika von der loblichen Eydgnoschaft, ir harkommen und sust seltzam strittenn und geschichten, Basel, 1507, fol. 34 a; 2e éd.: Basel, 1752, p. 72). La Klingenberger Chronik, texte composé en Suisse orientale, donne le neuvième jour après la Saint-Valentin (c'est-à-dire le 23 février) 1191 (Die Klingenberger Chronik..., hrsg. von Anton Henne, Gotha, 1861, p. 54). Cette tradition se rapproche de celle fournie par le plus ancien livre de la Bourgeoisie de Lucerne, lequel place l'événement à l'octave de la Saint-Valentin (Das älteste Luzerner Burgerbuch, hrsg. von Peter Xaver Weber, dans Geschichtsfreund, t. 75, 1920, p. 129).

Briganorum historiae aliquot ex libro quodam pervetusto a.

(Annales aliquot.)

Anno Domini 1100, in mense aprili, increbuit lurida epidymiae pestis ade inclementer in terra Vallesianorum, cui par prius nunquam vel visa, vel audita fuit.

(Pestis.)

Berna anno 1191 struitur a Berchtoldo I., die Sebastiani 1. (Berna struitur.)

Anno 1211 Berchtoldus, dux de Zaeringen, Conradi filius ², cum magno exercitu Vallesiam ingressus, prope villam Gestinun ³ cruenta caede per Vallesienses caesus illicque cum ejus exercitu 18 millium occubuit nullo milite superstite, exeptis paucissimis aliis, voluntarie remissis, et qui fugae vitae consuluerant. (Berchtold de Zaeringen.)

Anno 1306 c sese foedere junxerunt die Waldstett, etc. 4.

(p. 54) 1100 in aprili increpuit lurida epidimiae pestis adeo inclementer in terra Vallesii, ut nunquam talis inaudita fuerit. Ita Johannes Clinembrix notarius.

(p. 58) Bertoldus dux Zerinsiae, filius Conradi imperatoris ² cum magna peditum ac equitum millitia Vallesium ingressus, prope villam Gestheynon ³ in deseno Gomesiano cruente caede per Vallesios caesus, illicque cum ejus exercitu 18 000 occubuit et intemptus, nullus ex suis militibus superstitibus remanentibus, exceptis minimis et paucis aliis, voluntarie remissis et qui fugae praesidium occupaverant. 1211.

Geschinen (B), Gestinun (S), Gestheynon (Q), remontent toutes sans équivoque possible à la racine cascina (maison de berger), que l'on retrouve notamment dans les toponymes Goeschenen (canton d'Uri) et Geschinen (vallée de Conches) (cf. Paul Aebischer, La christianisation du Valais à la lumière de quelques faits linguistiques, dans Vallesia, t. XVII, 1962, pp. 203 et suiv.). Cette tradition annalistique semble donc bien s'être formée dans la vallée de Conches, autour de Geschinen, et il n'y a ici aucune confusion possible avec le nom de Niedergestelen, comme l'a imaginé W.A.B. Coolidge, Das Gestinum vom Jahre 1211, dans Anzeiger für schweizerische Geschichte, N. F., t. XIV, 1916, pp. 172-177.

4 La date de 1306 est donnée aussi par la Klingenberger Chronik (éd. cit., p. 41).

⁴ La date de 1306 est donnée aussi par la Klingenberger Chronik (éd. cit., p. 41). L'éditeur du « Livre Blanc de Sarnen » attribue cette date à une faute de copie : MCCCVI pour MCCCXVI, date des rédactions du pacte de Brunnen effectuées pour Uri et Unterwald (Quellenwerk zur Entstehung der schweizerischen Eidgenossenschaft, III, t. I: Das Weisse Buch von Sarnen, bearb. von H. G. Wirz, Aarau, 1947, p. 30, note). Mais cette hypothèse ne suffit pas à expliquer l'indication du mois : « in dem rebmonat » dans la Klingenberger Chronik, indication qui manque dans la rédaction du pacte d'Uri, datée simplement de l'année 1316 (Quellenwerk..., I, t. II, p. 440, N° 865). Il n'est pas exclu de penser que la Klingenberger Chronik et les annales de Brigue remontent à une base historiographique. Mais la date de 1306 donnée par nos annales pourrait aussi être le fait d'un calcul analogue à celui de Tschudi, fondé sur la chronologie d'Etterlin : le premier serment des trois Suisses est placé dans le temps avant l'assassinat de l'empereur Albert en 1308. Pourquoi lui attribuer la date de 1307 plutôt que celle de 1306? Quant à la raison invoquée par l'annaliste de Brigue : ut se contra tiranorum incursus manutenendo tutarentur, c'est bien celle qui ressort aussi du texte d'Etterlin (éd. 1507, fol. 14 a - 14 b).

La bataille de Morgarten a lieu non le jour de la Saint-Othmar 1315, mais la veille, c'est-à-dire le 15 novembre, comme nous l'apprennent la chronique de Jean de Winterthour (Johannis Vitodurani Chronicon, hrsg. v. Georg von Wyss, dans Archiv für schweizerische

Ms. A

1321 in mense maii, factus est conflictus apud Hospital in Urseria 6.

1327 Bärnenses primum foedus inierunt cum tribus vetustis cantonis Helveciorum Ury, Schwytz et Underwalden ad octo annos duraturum 7.

1330 factus est conflictus apud Louppen 8.

1330 die 4^{ta} novembris, illi de Lucerna foedus inierunt cum tribus praedictis cantonis Ury, Schwytz et Underwalden ⁹.

1350 Thuricenses foedere juncti sunt eiisdem canthonis 10.

Eodemque anno factus fuit conflictus apud Hertzogen Baden 11.

1352, 3° nonas novembris, facta est strages ante civitatem Sedunensem inter comitem Sabaudiae et patriotas Vallesii, tempore dominus Guychardus Sedunensi sedi pontificio praefuit 12.

1365 tercio nonas novembris, necata fuit nobilis Isabella, comitissa de Vespia, unacum nobili Anthonio, ejus filio virtuoso, prope pontem subtus Rhodani de Naters ^d, videlicet die animarum, 2^a hora noctis, durante guerra inter

d B: Natris.

Geschichte, t. XI, 1856, pp. 70-74) et les obituaires de Suisse orientale auxquels, vu le caractère de ces sources, doit être conférée la plus grande autorité (Quellenwerk..., I, t. II, N° 803, pp. 407-409). Le jour même de la Saint-Othmar est cependant donné par nombre de chroniques postérieures à Jean de Winterthour, notamment par la Klingenberger Chronik (éd. cit., p. 50), la chronique de Petermann Etterlin (éd. 1507, fol. 20 b; 1752, p. 41), et celle de Heinrich Brennwald (Schweizer Chronik, hrsg. von Rudolf Luginbühl, dans Quellen zur schweiz. Geschichte, N. F., I. Abt., Bde. I-II, Basel, 1908-1910, t. I, p. 285).

⁶ La bataille d'Hospental est interprétée par Hermann Escher comme une rencontre entre les Lucernois et les gens d'Urseren (Stumpf, Reisebericht..., p. 244, note 32); R. Hoppeler, Über eine alte Briger Chronik und deren Bericht von einem Treffen zu Hospental (1321) (dans Anzeiger für schweizerische Geschichte, N. F., Bd. X, 1908, pp. 271-272), apporte d'autres arguments pour étayer cette supposition, relevant notamment que l'affaire peut avoir été connue en Valais, puisqu'un major Wideli d'Ernen s'est chargé d'un arbitrage entre Lucernois et gens d'Urseren. Signalons cependant que la Klingenberger Chronik se fait l'écho, en 1322, d'une bataille entre les gens d'Urseren et ceux du bailli de «Churwalhen» (éd. cit., p. 51). De même Tschudi raconte, à l'année 1321, une histoire assez semblable (Aegidius Tschudi, Chronicon helveticum..., hrsg. von J. R. Iselin, Basel, 1734-1736, t. I, p. 293 b). Notre notice pourrait fort bien avoir une base historiographique, à laquelle remonteraient aussi la Klingenberger Chronik et le texte de Tschudi.

⁷ Cette annale pose un problème d'interprétation: l'auteur veut-il parler d'une alliance où seuls les Bernois et les Waldstaetten sont compris? Dans ce cas, la date serait fausse, et il faudrait corriger 1327 en 1323 (Quellenwerk..., I, t. II, No 1166, p. 588: alliance du 8 août 1323). Ou s'agit-il d'une alliance plus générale, comme celle des villes en 1327, où

Anno 1321 facta est strages vel conflictus apud Hospital in Ursera ⁶. Haec chronica Briganorum. (Strages apud Hospital.)

Anno 1327 püntniss Bern mit den dry Waldstetten ad octo annos, etc. 7.

(p. 88) 1321 in maio factus est conflictus apud Hospitale in Urseria ⁶.

Anno 1352 facta est strages ante civitatem Sedunensem inter comitem Sabaudiae et patriotas Vallesianos, quo tempore dominus Guischardus, episcopus Sedunensis, regnavit 12. (Strages apud Sedunum.)

Anno Domini 1365, 3 nonas novembris, necata fuit nobilis comitissa de Vespia una cum Anthonio, ejus filio, prope pontem

(p. 91) 1352, 30 nonas novembris, facta est strages ante civitatem Sedunensem inter comitem Sabaudiae et patriottas 12.

(p. 91) Anno 1355, 3 nonas novembris, necata fuit nobilis Isabella comitissa de Vespia unaque Anthonio ejus filio prope

Berne et les Waldstaetten se trouvèrent engagés ensemble parmi d'autres? Ce serait alors l'interprétation du traité et l'indication de la durée qui seraient erronées (cf. Quellenwerk..., I, t. II, Nos 1379 et 1382, pp. 676-678). Parmi les chroniques que nous avons examinées, seul Justinger mentionne l'alliance de Berne avec les villes rhénanes, mais sans dire que les Waldstaetten s'y sont aussi joints (éd. cit., p. 59).

8 La bataille de Laupen a lieu le 21 juin 1339. La date de 1330 que donnent nos annales provient manifestement d'une faute de copie, d'un neuf que le scribe aura pris pour un zéro.

⁹ L'alliance des trois Waldstaetten avec la ville de Lucerne date du 7 novembre 1332 (Quellenwerk..., I, t. II, No 1638, pp. 800-811). Nous n'avons relevé la même erreur dans aucune autre chronique. Il s'agit probablement aussi d'une faute de copie.

10 L'alliance des quatre cantons primitifs avec Zurich date du 1er mai 1351 (Quellen-

werk..., I, t. III, No 942, pp. 600-618).

¹¹ Il s'agit de l'incendie, par les Zuricois, des petits bains de Baden en Argovie, incendie qui fut suivi d'une bataille avec les troupes autrichiennes, le 26 décembre 1351 (cf. Johannes Dierauer, *Histoire de la Confédération suisse*, trad. Auguste Reymond, Lausanne, 6 vol., 1911-1919, t. I, pp. 248-249).

L'alliance des Zuricois avec les Waldstaetten et la bataille de Baden sont situées, comme il est juste, en 1351 par la plupart des chroniqueurs. Seul l'auteur de la Klingenberger Chronik écrit: Anno Domini MCCCL, do verbundend sich die von Zürich zuo denen von Ury, von Switz, von Underwalden und von Lucern (éd. cit., p. 71). Quant à la bataille de Baden, elle est placée par les chroniqueurs à la même année que l'alliance des Zuricois avec les Waldstaetten, ce qui concorde avec le « Eodemque anno » des annales de Brigue (Die Berner Chronik des Conrad Justinger, éd. cit., p. 116; Heinrich Brennwald, éd. cit., t. I, p. 350; Klingenberger Chronik, éd. cit., p. 82).

12 Victor Van Berchem, Guichard Tavel, évêque de Sion, 1342-1375, dans Jahrbuch für schweizerische Geschichte, t. XXIV, Zurich, 1899, pp. 189 et suiv. Amédée VI venait en aide à l'évêque de Sion contre la rébellion des communes.

Ms. A

dominum Guychardum episcopum et nobilem Anthonium de Turre praedonem e 14.

1368, die sancti Johannis Evangelistae, densissima nix cecidit, quae cooperuit Oeryolz 15 prope Sanctum Gothardum, interimendo 30 personas hominum.

1370 prima octobris, illi de Zug foedus inierunt cum den Waldtstaetten 16.

1375, reverendus dominus Guychardus Tavelli, episcopus Sedunensis, X augusti^f, erat mercuri dies ¹⁷, per nobilem Anthonium de Turre extra castrum Setae, in qua sedes episcopalis erat, adjutus g a suis servitoribus ejectus fuit, ipso bono praesule horas diurnas et preces cum ejus cappellano mane deambulante et psallente, qui plus quam triginta annis patriae Vallisii pontificio praefuit, parricidium murtratorie committendo.

Eodem anno quo supra, 18 augusti, patrato igitur murtro per Anthonium de Turre, dominum Castellionis, jamque octo diebus interea refluxis, magnifici domini patriotae septem desenorum terrae Vallesii, priusquam eis innotuit murtrum praenarratum, arma contra eundem Anthonium sumpserunt, necnon eorum praesulis innocenter trucidati ulcisci volentes; instructa jam milicia idem Anthonius eiisdem obviam venit prope pontem Sancti Leonardi, adjutus

e F (t. III, p. 136): Anno Domini 1355. Manuscriptum Valeriae habet: durante guerra inter episcopum et praedonem de Turre, necata fuit Isabella, comitissa de Vespia, cum filio suo Antonio, ad pontem Natriae; juxta Gingins 1365 13.

f ACQS: 10 augusti. B: 15 augusti. 8 B: adjutum.

¹³ Frédéric de Gingings-La Sarraz, Documents pour servir à l'histoire des comtes de Biandrate, recueillis dans les archives du Valais, dans Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino, série 2, t. X (1848), Sciences morales, p. 153 et note 91.

¹⁴ Sigismund Furrer, Geschichte, Statistik und Urkundensammlung über Wallis, Sitten, 1850-1852, 3 vol., t. I, p. 137, et V. Van Berchem, op. cit., pp. 269 et suiv. Gremaud remarque (t. V, p. 284) avec raison qu'il y a contradiction dans les dates : le jour des âmes est le 2 et non le 3 novembre.

¹⁵ Oeryolz ou Oergens sont d'anciennes formes du nom d'Airolo. Le « Greniols » de la tradition Q provient d'une faute de lecture.

¹⁶ Il s'agit ici apparemment d'une fausse interprétation de la « Charte des Prêtres », scellée le 7 octobre 1370 (Amtliche Sammlung der ülteren eidgenossischen Abschiede, t. I,

Roddani apud Naters e 14. (Comitissa de Vespia.)

Anno 1358, die Joannis Evangelistae, cecidit densissima nix, quae cooperuit apud Oergens 15 prope Gothardum montem ac interemit 30 personas hominum. (Nix.)

Anno Domini 1375, reverendus dominus Guischardus Tavelli, episcopus Sedunensis, die 10. mensis augusti f, quae erat mercurii 17, per Anthonium de Turri extra castrum Sedunense, in quo sedes episcopalis erat, adjutus s a suis servitoribus, ejectus fuit, ipso bono praesule horas canonicas cum capellano suo dicente, qui plus quam 30 annis patriae Vallesii pontifitio praefuit, parricidium murtritorie committendo. (Guischardus episcopus Sedunensis.

Antonius de Turre. Türing von Brandis in Wallis erschlagen. Vide Chronicam, folio 261 18.)

Eodem anno quo supra, die 18 augusti, patrato igitur murtro per Anthonium de Turre, dominum Castellionensem, jamque octo diebus interea effluxis, magnifici domini patriotae septem decenorum terrae Vallesii, postquam eis innotuit murtrum praenarratum, sumpserunt arma contra

pontem subtus Rodani de Narres, vel 2 decembris, hora secunda noctis, durante guerra inter episcopum et praedonem de Turre e 14.

1358, 27 decembris, densissima nix operuit Greniols 15.

(p. 91) 1375, 10 augusti f, erat dies mercurii 17, fuit praecipitatus extra castrum Settae per nobilem Anthonium de Turre adjutus 8 suis servitoribus, ipso bono praesule horas cum sacellano legente, qui ambo praecipitati sunt a parte Chandelia Savisiae de mane, qui praesul plus quam 30 annis praefuit ecclesiae Sedunensi, patricidium jam mutritione sacrilega comitantem.

(p. 91) 18 augusti, patrato igitur murtro per Anthonium de Turre, dominum Castellionis, jamque octo diebus interea fluxis, patriotae, postquam eis innotuit murtrum praenarratum, arma contra eumdem Anthonium sumpserunt, necem praesulis ulcisci volentes. Instructa militia idem An-

2e éd., pp. 301-303). En y adhérant en même temps que les autres cantons, Zoug se trouvait effectivement faire à nouveau partie de la Confédération, mais le traité d'alliance proprement dit entre le canton de Zoug et les Waldstaetten date du 27 juin 1352 (Quellenwerk..., I, t. III, Nº 995, pp. 682-700). Des chroniques que nous avons dépouillées, aucune ne parle de la « Charte des Prêtres », et aucune ne place en 1370 l'entrée de Zoug dans la Confédération.

La correction de B en 15 Augusti, reprise par Gremaud (t. V, pp. 420-421), est peut-être due à l'usage d'un calendrier perpétuel. La date exacte de l'assassinat : 8 août 1375, est celle fournie par le nécrologe de Saint-Maurice (Ibid.), auquel, vu le caractère de cette

source, il faut conférer la plus grande autorité.

18 Cf. infra, annale de 1384. Escher (Stumpf, Reisebericht..., p. 246, note 38) a vainement cherché cette référence dans un manuscrit de la chronique de Stumpf: mais les indications « folio 261 » et « folio 263 » qui se trouvent en marge du manuscrit S ne renvoient certainement pas à l'ouvrage de Stumpf, car dans ce dernier texte, les deux événements en question ne sont séparés que par une dizaine de lignes (Stumpf, Chronick, lib. XI, fol. 354 b - 355 a). En réalité, il s'agit dans les deux cas, la mort de Thüring von Brandis et la guerre de 1384, de faits pour lesquels la tradition bernoise complète les annales de Brigue. Les indications marginales de Stumpf renvoient probablement à un manuscrit de la chronique bernoise de Diebold Schilling (ou à un texte parent), copiée elle-même, pour cette période, sur celle de Conrad Justinger (éd. cit., pp. 151 et 159-160).

Ms. A

a comite de Blandera 19 atque domino Hartmanno 20, qui illi oppecias ministrabant cum exercitu eorum. Commissum quoque illic cruentum proelium. Tandem devictis et profligatis ac interemptis hostibus, videlicet dicto comite de Blandera atque Hartmanno (non tamen sine nostrorum dispendio) Vallesianenses potiti victoria cruenta castrum Castellionem obsidione cinxerunt, ac castrum ipsum tandem funditus diruerunt.

1384 h die sancti Cirilli, nona jullii, factus fuit conflictus ante opidum Sempach, in quo Lupordus, dux Austriae, necatus fuit cum flore suae nobilitatis 23.

1388, die 20 decembris, facta est illa cruenta strages in Vespia inter comitem Sabaudiae et patriotas Vallesii superiores. Nam Leucenses et inde inferius a comite coangustati arma cum eodem contra desenos superiores sumere coacti fuerunt. Tandem cum Vespiam venissent, ab eiisdem superiorum desenorum viri agressi sunt. In qua siquidem strage cecidiit flos procerum ac nobilium totius Sabaudiae, concideruntque et interempti fuerunt de exercitu comitis plus quam quatuor millia hominum, caeteri turpi fuga abacti natale solum repetierunt ²⁴.

1418 Bernenses traditorie incenderunt civitatem Sedunensem 25.

h F (t. III, p. 159): Anno Domini 1384. Juxta illud manuscriptum (brigense), Bernenses incenderunt Sedunum; combustum est et monasterium Agaunense, cum medietate oppidi Agaunensis. Item Eduardus constituit Rudolphum de Raronia castellanum de Narres, assignato salario 100 librarum cum onere, secum tuendi 10 clientes audaces, qui eum juvent exercere jurisdictionem. Ex bannis concessit ipsi 3 solidos pro libra 22.

i BC: 1415 (provient d'une correction peu lisible dans le manuscrit A).

i B: traditione. C: traditorie.

¹⁹ Jean III de Blandrate, major de Viège en 1367, second fils d'Isabelle de Blandrate et de François de Compeys.

S'agit-il de Hartmann III de Kibourg-Berthoud, mort en 1377 et fils d'Eberhard II?
 La ville, si on en croit le témoignage de Jean Servion, Gestez et croniques de la Mayson de Savoye, éd. par Frédéric Bollati, Turin, 1879, t. II, pp. 246 - 249, est prise par

eundem Anthonium, ulcisci volentes necem eorum praesulis innocenter trucidati. Instructa jam milicia idem Anthonius eisdem obviam venit prope pontem S. Leonardi, adjutus a comite de Blandra 19 atque domino Hartmanno (de Kyburg nimirum) 20, qui sibi suppetias ministrabant cum suis exercitibus, etc., commissumque est inibi cruentum proelium. Tandem devictis et fugatis hostibus ac interemptis, videlicet dicto comite de Blandra atque Hartmanno (non tamen absque nostrorum dispendio) Vallesienses, potiti cruenta victoria, castrum Castellionem obsidione cinxerunt et tandem funditus diruerunt.

(Antonius de Turre, dominus Castellionensis. – Kestelen zerstort. Kestelen inferior by Raron.)

Anno 1384 Bernenses dolose incenderunt civitatem Sedunensem h 21.

(Sedunum combustum. Vide chronicam tuam folio 263.)

Anno 1386, die Cirilli, 9. julii, schlacht zu Sempach.²³. (Sempach.)

Anno Domini 1388, die 20 mensis decembris, facta est illa cruenta strages in Vespia inter comitem Sabaudiae et patriotas Vallesiae superioris. Nam Leucenses et alii inferiores, a comite coangustati, arma cum eodem contra superiores decenos sumere coacti fuerunt. Tandem, cum Vespiam venissent, fit congressus et strages magna ubi cecidit flos procerum et nobilium totius Sabaudiae. Interempti enim sunt de exeritu comitis ultra 4000 hominum. Ceteri turpi fuga abacti, natale solum repetierunt ²⁴. (Strages in Vespia.)

Anno 1417, mense octobri, combusta fuerunt castra Sethae, Montis Ordei et Turbilion 26. (Castra Sethae etc. combusta.)

thonius eisdem obviam venit prope pontem Sancti Leonardi, adjutus a comite Blandra 19 atque domino Hartmanno 20, qui illi suppeti administrabant. Cum exercitu eorum commissum est illic cruentum proelium. Tandem devictis et superatis comite de Blandra atque Hartmanno (non tamen sine Vallesiorum dispendio) potiti sunt victoria et castrum Castellionem obsisione cinxerunt et funditus diruerunt. In hac pugna ipse Anthonius miserrime trucidatur.

(p. 105) Bernenses dolose incenderunt civitatem Sedunensem 1384 h 21.

(p. 105) 1388, 20 decembris, facta est illa cruenta strages in Vespia inter comitem Sabaudiae et patriotas. Nam Laucenses et inde inferius a comite coangustati arma cum eodem contra confratres coacti sunt sumere. Tandem, cum Vespiam venissent, a superioribus caesi sunt. In quo conflictu cecidit flos procerum ac nobilium Sabaudiae. In hac acie ceciderunt parte ducis 4 000. Caeteri turpi fuga abacti natale solum receperint ²⁴.

(p. 94) 1417 in decembri combusta fuerunt castra Settae, Montis Ordei et Tribillionis ²⁶.

les Savoyards à la suite d'une ruse imaginée par Humbert de Colombier, bailli de Vaud. Des Bernois et surtout des Vaudois se trouvent dans l'armée savoyarde.

²² Cf. Gremaud, t. VI, pp. 302-304: 9 octobre 1385.

La date du 9 juillet 1336 est exacte. On la retrouve dans le plus ancien livre de la Bourgeoisie de Lucerne (Geschichtsfreund, t. 75, pp. 108-109) dont l'indication est contemporaine des faits, dans la Klingenberger Chronik (éd. cit., p. 119), dans l'Anonyme Stadtchronik de Berne (éd. cit., p. 419), dans la chronique de Justinger (éd. cit., p. 163), chez Brennwald (éd. cit., t. I, p. 405), chez Etterlin (éd. 1507, fol. 47 a), etc.

Ferdinand Schmid (Ein Chronicon zu Münster, dans BWG, t. I, année 1889, pp. 15 et 31), se basant sur la fête commémorative de la bataille, le mercredi avant Noël, démontre qu'elle a eu lieu le 23 décembre 1388. Cf. aussi Edwin Hauser, Geschichte der

Freiherren von Raron, diss. Zurich, 1915, pp. 197 - 199.

²⁵ Cf. Edwin Hauser, op. cit., p. 130. Les envahisseurs étaient des gens du Simmental, de Frutigen et du Gessenay.

Ms. A

1417 in mense octobri conbusta fuerunt castra Sethae, Montis Ordei et Turbillionis ²⁶.

1418 septima septembris, prope aquam Morgiae subtus Sedunum, receptus et laudatus fuit in praesulem Sedunensem reverendus dominus Andreas, archiepiscopus Collaecensis, vir in cunctis providus ac bene disponens. 19 annis Sedunensi pontificio praefuit ²⁷.

1419 Bernenses ^k dolose et cum maximis insidiis incenderunt montana loca Sirri ac civitatem Sedunensem ¹²⁸.

Anno quo supra, die vero penultima septembris, in profesto sancti Michaelis, Bernenses cum instructa eorum maxima militia ad numerum 18 000, per montem cui dicitur Grimbsslen ingressi, incenderunt Oberwaldt, Underwassren atque Castellionem superiorem. His actis, instructa jam acie ad villam Uolrichen tendebant, illicque 350 viris et patriotis excepti et maxime ab illis de Conches et quibusdam de Morgia cruenta caede terga vertere compulsi fuerunt, septingentis ab eis caesis et enecatis, ex Vallesiensibus vero 37 occubuerunt, e quorum numero fuit Thomas in den Bünden m, qui non inglorius excessit: nam hostibus eam vim intulit ut perpetuo id idem ab eiisdem praedictorum, quanto incommodo eos affecerit. Tandem Bernenses cesserunt retro, se quoque in Castellionem ea nocte jam iminente continuerunt, ligatisque canibus ad sepes et ullulantibus tota nocte per montem Grimbsslen regressi fuerunt, timentes priusquam dies illuxisset a Vallesianis redintegrata pugna adorire 29.

k Bom.: Bernenses.

l A: civitat. Sedunen. B: civitatis Sedunensis. C: montana loca Sirri et Sed. QS: civitatem Sedunensem.

m B: In der Binden.

²⁶ Ibid., pp. 115 - 117 pour les châteaux de Montorge et de Tourbillon, dont l'incendie date de juillet 1417; ibid., p. 122, pour le château de la Soie, incendié effectivement en octobre.

⁷ André de Gualdo, archevêque de Kalocsa (en Hongrie, sur la rive gauche du

Anno 1418 i Berenenses incenderunt Sedunum 25. (Sedunum incensum.)

Anno Domini 1418, 7. mensis septembris, receptus et laudatus est in praesulem Sedunensem reverendus dominus Andreas, archiepiscopus Collocensis, vir in cunctis providus, et regnavit 19 annis 27.

(Andreas episcopus.)

Anno 1419. Bernenses k incenderunt montana loca Sirri et civitatem Sedunensem 128. (Syders. Sedunum incensum.)

Anno 1419, ut supra, Bernenses penultima septembris, profesto sancti Michaelis, cum instructa milicia ad numerum 18 000 Vallesiam per montem Grimsslen ingressi, incenderunt Oberwald et Underwasseren atque Castellionum superiorem. Deinde instructa acie ad villam Uolrichen tendebant illicque a 350 viris et patriotis excepti et maxime ab illis de Constes (Goms puto) et quibusdam de Morgia (nimirum Moerilen) cruenta caede terga vertere compulsi fuerunt, 700 ex Bernatibus caesis. Ex Vallesiensibus vero 37 occubuerunt, e quorum numero fuit Thomas in der Bünden m, qui non inglorius excessit; hostibus enim eam vim intulit, ut perpetuo id idem ab eisdem praedicetur, quanto incommodo eos affecerit. Tandem Bernenses cesserunt retro. se quoque in Castellione ea nocte jam imminente continuerunt, ligatisque canibus ad sepes et ululantibus tota nocte per montem Grimsslen regressi fuerunt, timentes, ne die illucescente a Vallesianis reintegrata pugna rursus adorirentur 29.

(Bernenses in Vallesiam superiorem. Morgia. Thomas de Bünden.)

(p. 94) 1418 i Bernenses traditorie i incenderunt civitatem Sedunensem 25.

(p. 109) Johannes Kleinman Brigensis refert, 1418, 7ª septembris, prope aquam Morgiae Andream de Gualdo archiepiscopum Collocensem a patriotis receptum in eorum praesulem. Qui praefuit ecclesiae Sedunensi 19 annis 27. 1418 Bernenses traditorie incenderunt civi-

tatem Sedunensem.

1419 Bernenses k dolose et cum maximis insidiis incenderunt montana loca Sirri ac civitatem Sedunensem 1 28.

Eodem anno festo sancti Michaelis Bernenses cum instructa militia ad numerum 12 millium militum Vallesiam per montem de Grinslem ingressi incenderunt Obervaldt, Undervassen atque Castellionem superius. His gestis, jam extructa acie ad villam Ulrichen tendebant, illicque CCCV viris et patriottis excepti et maxime ab illis de Conches et quibusdam de Morgia cruenta caede terga vertere compulsi sunt, 700 ex eis caesis et enecatis, ex Vallesio vero 37 occubuerunt; e quorum numero fuit Thomas Inderbindem m qui non ingloriosus excessit; nam hostibus eam vim intulit ut perpetuo ibidem ab eisdem praedictorum quanto incommodo eos affecerit. Tandem Bernenses cesserunt retro, seque in Castellionum ea nocte jam imminente continuerunt, ligatisque canibus ad sepes et uulantibus tota nocte, per montem Grinslem regressi fuerunt timentes postquam dies illuxisset a Vallensibus reintegrata pugna adoriri 29. Haec omnia Johannes Kleinman.

Danube), est choisi le 6 juin 1418 par le concile de Constance comme administrateur du diocèse de Sion, et confirmé par le pape Martin V, le 11 août 1418 (Gallia Christiana, t. XII, col. 748).

- ²⁸ Edwin Hauser (op. cit., p. 144) se fonde sur la leçon du manuscrit B, édité par Gremaud (t. VII, No 2700, p. 290), pour dire que seuls les villages au-dessus de Sierre et de Sion ont été incendiés. Les annales de Brigue sont en effet la seule attestation connue d'un second incendie de Sion durant la guerre de Rarogne.
- Cf. Edwin Hauser, op. cit., pp. 199-205: critique des différents témoignages sur cette bataille, y compris celui de la présente annale. Cf. aussi Hans Anton von Roten, Eine unbeachtete Notiz zur Schlacht von Ulrichen von 1419 (dans BWG, t. IX, année 1943, pp. 417-425), qui publie entre autres une liste de Valaisans tombés à Ulrichen.

Ms. A

1351 ⁿ, obiit reverendus dominus Wilhelmus de Rarognia, episcopus Sedunensis, Palantiae in Lumbardia; qui 13 annis pontificio praefuit; delatus Sedunum ³⁰.

1457, die 16 decembris obiit reverendus dominus Heinricus Asperling de Rarognia, episcopus Sedunensis, qui patriae septennio praefuit ³¹.

1465 fuit magna mortalitas in deseno Briigae; demortuae illius plus quam mille personae, divinissimo sacramento altaris communicatae; quorum numero 300 erant ex Briiga inquilinae.

1469 septima augusti, Rhodanus adeo inclementer ac abunde alluens ea die ferme omnes Rhodani pontes detulit et burgensium de Briiga pulcherrimas possessiones by Rhotten uff funditus devestavit.

1475 die sancti Bricii, Johannes Ludovicus de Sabaudia ³² cum baronibus et nobilibus ducatus Sabaudiae ad numerum 18 000 Vallesium ingressus ea die ante civitatem Sedunensem ab exili numero patriotarum Vallesii agressus in fugam abactus fuit. Caesis et profligatis tandem hostibus, inventa fuerunt inter cadavera interemptorum hostium 13 bandareti cum banderiis. Inde hostes secuti fuerunt Vallesienses victores usque ad pontem Tononii ^{o 33}.

Eodem anno vigebat magna mortalitas in Briiga p.

n AC: 1351. B: 1451.

O D: Anno Domini 1475 et die Sancti Bricii, Johan Ludovicus de Sabaudia, cum baronibus et nobilibus ducatus Sabaudiae ad numerum 18 millium Vallesiam ingressus, eadem die ante civitatem Sedunensem, ab exili numero patriotarum Vallesii aggressus, in fugam abattus fuit, cesus et profuligatur hostibus. Inventi fuerunt inter cadavera interemptorum hostium 13 bandereti cum banderiis. Secutique sunt hostes usque ad pontem Fononeii.

P D: Eodem anno vigebat magna mortalitas pestis in Briga.

³⁰ Guillaume III ou VII de Rarogne, fils d'Egidius de Rarogne, seigneur de Montville (val d'Hérens) ; élu évêque de Sion le 24 avril 1437 par le clergé et par le peuple et

Anno Domini 1451 n obiit reverendus dominus Wilhelmus de Raronia, episcopus Sedunensis, Palanciae in Lombardia, qui 13 regnarat; delatus Sedunum illicque humatus 30. (Wilhelmus episcopus.)

Ms. S

Anno Domini 1457, 16 mensis decembris, obiit reverendus dominus Heinricus Asperlin de Raronia, episcopus Sedunensis, qui patriae septennio praefuit ³¹.

(Heinricus episcopus.)

Anno 1465 pestilentissima mortalitas grassatur in deceno Brigensi; demortuae sunt enim illic plus quam mille personae, e quorum numero 300 erant ex vico Brigae indigenae. (Pestis.)

Anno 1469, die 7. augusti, fluvius Roddanus in tantum crevit et adeo inclementer tumultuavit, ut ferme omnes Roddani pontes tolleret ac incolis vici Brigensis put cherrimas possessiones funditus devastaret. (Roddanus.)

Anno 1475, die sancti Briccii, Joannes Ludevicus de Sabaudia 32 cum baronibus et nobilibus ducatus Sabaudiae ad numerum 18 000 Vallesianorum dicionem ingressus, ea die ante urbem Sedunensem ab exiguo numero patriotarum Vallesii aggressus, in fugam abactus fuit. Caesis tandem hostibus et profligatis inventi sunt inter cadavera interemptorum 13 bandereti cum banderiis. Valesii deinde hostes insecuti sunt usque ad pontem Dunoy o 33.

(Ludewicus de Sabaudia. Donoy.)

Eodem anno pestis iniqua grassatur in Briga p. (Pestis.)

(p. 123) 1465 magna pestilentia in deseno Brigae in qua mortuae sunt 1 000 animae communicantes quarum numero 300 erant ex Briga inquilinae.

(p. 123) 1469 7a augusti Rhodanus adeo intumuit ut multas possessiones delaverit.

(p. 123) Die sancti Brici 1475, Johannes Ludovicus de Sabaudia 32 stipatus suis no-bilibus et baronibus ad numerum 18 millium Vallesiam est ingressus. Eadem die ante civitatem Sedunensem ab exili numero in fugam est abactus (breviarius Sedunensis dicit: 300). Item quod Waltherus episcopus viderit auxilium ab alto, scilicet divam Virginem, sanctam Catharinam et sanctum Theodolum episcopum. Deinde reperunt eccidisse in eadem pugna 13 banderetos cum eorum banderiis, vocatisque patriotis persecuti sunt et obscisione cinxerunt Contegium ac fregerunt et quos superabant illos secum jungere cogebantur, potiti suntque victoria usque ad pontem Dranciae Thononii 0 33.

(p. 123) 1475 vigebat magna mortalitas in deseno Brigae ut in adultis deleverit 1 400 personae p.

confirmé par le pape Eugène IV le 7 juin 1437 et par le concile le 9 septembre 1439, il mourut le 11 janvier 1451 à Pallanza. Cf. son épitaphe dans Gremaud, t. VIII, pp. 458-459.

- 31 Henri Esperlin, fils de Rodolphe Esperlin, major de Rarogne, évêque de Sion le 22 janvier 1451, mort le 15 décembre 1457. Cf. Hans Anton von Roten, Zur Zusammensetzung des Domkapitels von Sitten im Mittelalter, 2. Teil, dans Vallesia, t. II, 1947, p. 48.
- ³² Jean-Louis de Savoie, fils du duc Louis Ier, né en 1447, archevêque de Tarentaise en 1457, évêque de Genève de 1460 à sa mort, le 4 juillet 1482.
- 33 Sur le détail des faits, cf. Alfred Grand, Der Anteil des Wallis an den Burgunderkriegen, dans BWG, t. IV, année 1913, pp. 313-473 et particulièrement pp. 380-394. Les Valaisans ne passèrent en Haute-Savoie qu'au cours de l'année suivante.

1482, die 7 jullii in aurora obiit reverendus dominus Waltherus Supersaxo, episcopus Sedunensis, qui episcopatui praefuit Sedunensi 24 ½ annis.

1485 morbus epidimiae truculenter infestabat incolas deseni Briigae; mortuaeque ex personis adultis plus quam 1 300 personae.

1487, die 28 aprilis, Vallesianenses una cum foederatis Ossulam ingressi apud locum cui dicitur Zum Steg et eiisdem ³⁴ et exercitu ducis Mediolani gravem jacturam passi sunt, et tandem proprios lares repecierunt ⁴ ³⁵.

1496, die 15 aprilis reverendus dominus Jodocus de Sillinon, episcopus Sedunensis, procurante Georgio Supersaxo, contra eundem sediciotionem excitante, e patria et sede sua expulsus fuit ³⁶.

Eddem igitur tempore reverendus dominus Nicolaus Schiner in episcopatum suffectus fuit, qui tandem ob ejus senium electioni cessit.

1499 diversae caedes et strages patratae fuerunt inter serenissimum Maximilianum, regem Romanorum, et Helvetios, in quibus omnibus Helvetiis victoriae palmam concedere coactus fuit.

Anno quo supra, praefatus reverendus dominus Nicolaus electioni suae cessit, eandem ejus fratrueli Mathaeo Schiner, decano Sedunensi, resignando ³⁷.

- 9 D: Anno 1487 et die 28 mensis aprilis, Vallesienses una cum Confederatis Ossulani ingressi ad locum qui dicitur Zum Steg ab Eysch 34 ac exercitu Ducis Mediolani gravem jacturam passi sunt. Peter Branschen, «Catalogus episcoporum Sedunensium», Burgerarchiv Visp, A 80, p. 18: Anno 1487, die 28 aprilis, Vallesiani una cum Confoederatis (teste quodam libro) Ossulanis ingressi ad locum qui dicitur Zum Steg ob Eysch, ac exercitu ducis Mediolani gravem jacturam passi sunt. Id. Burgerbibliothek Bern, Ms. hist. helv. III 26, p. 717: même texte, mais: testante quodam libro, et Zum Steg ab Eysch.
- r D: De expulsione episcopi Jodoci de Silinen. Anno 1496 et die 15 aprilis, reverendissimus dominus Jodocus de Silinen episcopus, summus pontifex Vallesii, e patria et sede sua expulsus fuit. Cui successit reverendissimus dominus Nicolaus Schiner in episcopum, qui ob ejus senium electioni cessit, videlicet fratrueli suo Matheo Schiner, decano Sedunensi.

³⁴ Zum Steg et eysdem nous paraît être une interprétation erronée de Zum Steg ab Eysch ou Zum Steg ob Eysch, la lectio difficilior qu'on retrouve dans d'autres manuscrits

Ms. S

Anno Domini 1482, die 7. julii, in aurora, obiit reverendus dominus Waltherus de Saxo, episcopus Sedunensis (vulgo Uff der Flüe), qui praefuit 24 annis et 6 mensibus. (Waltherus Supersaxo, episcopus.)

Anno 1485 morbus epidimiae truculenter infestabat incolas Brigensis deceni; defuncti enim illic sunt plus quam 1400 homines adulti. (Pestis.)

Anno 1487, die 28 mensis aprilis, Vallesienses una cum confoederatis Oscellam ingressi, apud locum cui dicitur Zum Staeg, ab eisdem incolis ³⁴ et exercitu ducis Mediolanensis gravem jacturam passi sunt at tandem proprias lares repecierunt ⁹ ³⁵.

(Walliser im Eschental geschlagen.)

Anno Domini 1496, die 15 apprilis, reverendus dominus Jodocus de Sylinum, episcopus Sedunensis, procurante Georgio Super Saxo (Uff der Fluo), contra eundem seditionem excitante, e patria et sede sua expulsus fuit 36.

Eodem tempore reverendus dominus Nicolaus Schiner in episcopatum Sedunensem sufficitur, qui tandem, senio gravatus, electioni cessit et episcopatum resignavit Mathe Schiner, fratrueli suo 7.

(Jodocus episcopus. Georgius Super Saxo. Nicolaus Schyner episcopus. Matheus episcopus.)

Anno 1499 Schwabenkrieg

Ms. Q

(p. 123) 1482 7 julii in aurora obiit in Tribillion illustrissimus Waltherus Supersaxo.

(p. 151) 1487, 28 aprilis, Vallesii unacum confoederatis Helvetiis Ossulam ingressi, apud locum Zugstens ³⁴ ab exercitu ducis Mediolani gravem jacturam passi sunt et tandem patrios lares repecierunt ^q ³⁵.

(p. 160) Die 15 aprilis 1496, illustrissimus Jodocus de Sillinon episcopus Sedunensis, procurante Georgio Supersaxo, contra eundem seditionem excitante, e patria et sede pulsus fuit ³⁶. Cui successit Nicolaus Schiner qui ob seniam aetatem fratrueli cessit Mattheo decano Sedunensi ⁷.

(note q). Zumstäg est le nom allemand du village de Ponte, dans le val Formazza. Mais ici, il s'agit sans doute du pont de Crevola, qu'on appelait peut-être Zum Steg ab Eysch — mais nous n'en connaissons pas d'autre attestation — pour le distinguer de Ponte-Zumstäg.

35 Cette désastreuse expédition de Crevola mit le comble à l'impopularité de Josse de Silinen en Valais. Sur le détail des faits, voir Wilhelm Ehrenzeller, Die Feldzüge der Walliser und Eidgenossen ins Eschental und der Walliser Handel, 1484-1494, Diss. Zurich, 1912, pp. 155-164.

36 Josse de Silinen, né vers 1435 à Küssnacht, évêque de Grenoble le 9 juin 1457, de Sion le 2 août 1482. Sa politique francophile provoqua en Valais la levée de la mazze contre lui. (Cf. Albert Büchi, Kardinal Schiner als Staatsmann und Kirchenfürst..., Zurich, puis Fribourg et Leipzig, 1923-1937, dans Collectanea Friburgensia, N. F., fasc. XVIII et XXIII, t. I, pp. 32 et suiv.)

37 Matthieu Schiner, qui n'était pas doyen de Sion, mais de Valère, fut nommé évêque dans un consistoire secret du 20 septembre 1499, et consacré le 13 octobre 1499 à Rome, dans l'église dell'Anima (Albert Büchi, op. cit., t. I, pp. 62 et 64).

1513 idem reverendus dominus Matheus, episcopus Sedunensis, oratorem agens Julii secundi, pontificis maximi, Franciscum Francorum 188 regem ex Italia auxilio Helvetiorum et Vallesianensium abegit et expulit 1 39.

Le manuscrit A est interrompu ici. La suite du texte provient du manuscrit B.

Eodem anno 1513, die festo Paschae, commissa est cruenta illa strages apud Ravennam, in qua non sine maxima clade et amissione floris nobilium totius Franciae. Galli novissime vicerunt et victoria potiti fuerunt, Julii exercitu deficiente v 40.

Anno 1513 idem Franciscus, rex Francorum, ducatus Mediolani avidus, Navariam aggressus, eam obsidione cinxit, quam dux Mediolani auxilio Helvetiorum et Vallesianorum cruenta caede abegit et fugavit, occisis de exercitu militiae gallicanae 11 000, parte vero Helvetiorum et Vallesianorum 15 000 41.

Anno 1515, die 14 septembris, gesta fuit strages ante Mediolanum prope Sanctum Donatum apud Marignianam inter Franciscum Gallorum regem hinc, atque ducem Mediolani, in qua cum utrinque bellatum acriter fuisset, novissime Helvetii vincendo victi sese in urbem Mediolani receperunt et quia a suis proditi fuerunt 42.

Anno 1518, die 15 januarii, arx illa munitissima Martigniaci in excelsa rupe extructa fuit, procurante Georgio Supersaxo. Quae dum diu obsidione cincta cum fuisset, tandem firmitus devastata et in parte devoluta fuit w 43.

- S, biffé: Franciscum.
- Bom : Francorum.

^u D: Anno Domini 1513, idem reverendus Matheus Schiner episcopus, Julii secundi pontificatus, Franciscum Francorum regem ex Italia auxilio Helvetiorum et Vallensium abegit et expulsit.

D: Eodem anno et die 2ª pasce, commissa est cruenta strages apud Ravennam, in qua non sine maxima clade et amissione floris nobilium totius Franciae Galli novissime

vicerunt et victoria potiti fuerunt, Julii exercitu deficient.

w D: De arce Martigniaci. Anno 1518 et 15 mensis januarii, arx illa munitissima Martigniaci, in excelsa rupe exstructa, procurante Georgie de Supersaxo, devastata et in parte demolita fuit.

39 Cette annale correspond à la grande expédition dite de Pavie, du 28 mai au

20 juin 1512 (Cf. à ce propos J. Dierauer, op. cit., t. II, pp. 512 - 516).

³⁸ En 1512, le roi de France n'est pas François Ier, mais Louis XII. Notre notice n'est donc pas contemporaine des faits.

⁴⁰ La bataille de Ravenne fut livrée le 11 avril 1512, date de la fête de Pâques cette année-là. S donne Parma, nom qu'Escher propose de corriger en Pavia, mais la leçon des manuscrits B et D est meilleure.

Anno 1512. Idem reverendus dominus Matheus Schiner, episcopus Sedunensis, oratorem agens Julii 2., pontificis maximi s, Francorum 38 regem auxilio Helvetiorum et Vallesiorum Italia expulit et Lombardiam abegit u 39.

(Cardinalis Francorum regem Italia expulit.)

(p. 183) 1513. Matthaeus episcopus oratorem agens Julii 2. s, Francorum regem ex Italia auxilio Helvetiorum et Vallesiorum abegit ²⁸.

Anno ut supra. Schlacht zu Parma v 40.

Anno 1513. Schlacht zu Novaria 41.

kostend vil

Anno 1515. Schlacht zu Meyland ⁴². (p. 183) Eodem anno Franciscus Francorum rex, ducatus Mediolani avidus, Novarriam aggressus, eam obsisione cingit; quem dux Mediolani auxilio Helvetiorum et Vallesiorum fugavit. Occisi sunt de exercitu millitiae Gallicanae 1 100, parte vero Helvetiorum et Vallesiorum 1 500 41.

1515, 14 septembris. Helvetii et Vallesiani Mediolanum ingressi sunt ⁴².

Anno Domini 1518, die 15 januarii, arx illa munitissima Martiniaci in excelsa rupe exstructa, procurante Georgio Supersaxo. Quae dum diu obsidione cincta fuisset, tandem firmatis treugis devastata et in parte demolita fuit ^{w 43}.

(Arx Martinacensis.)

(p. 183) 1518, 15 januarii, arx Martigniaci, procurante Georgio Supersax, qui cum obsisione diu cincta fuisset, tandem in parte devastata fuit ** 43.

- ⁴¹ Le siège de Novare par l'armée de Louis XII (et non de François I^{er}), qui comptait 30 000 hommes, dura du 3 au 6 juin 1513. Concernant les nombres de soldats tués, la donnée du texte original doit se trouver entre la leçon de B et celle de Q: occisis de exercitu militiae gallicanae 11 000, parte vero Helvetiorum et Vallesianorum 1 500. Johannes Dierauer (op. cit., t. II, pp. 529 536) évalue les pertes suisses à 1 500 hommes, celles des Français à 6 000 soldats.
- ⁴² Pour l'ensemble de la bataille, voyez Johannes Dierauer, op. cit., t. II, pp. 559 566. La trahison dont parle le chroniqueur peut être interprétée comme l'absence des troupes pontificales et espagnoles le jour de la bataille, ou alors il s'agit d'une simple excuse inspirée par la fierté nationale. Remarquons toutefois que le cardinal Schiner, sur qui certains Confédérés voulurent faire peser la responsabilité de la défaite, accusa les Bernois de s'être laissé gagner par l'argent français (Albert Büchi, op. cit., t. II, pp. 58 et suiv.).
- ⁴³ Le château de la Bâtiaz était aux mains de son châtelain, Pierre Schiner, frère du cardinal, qui refusa de le remettre aux 5 000 patriotes venus en prendre possession après le jour des Rois 1517. Le siège, levé au début d'avril 1517, reprit à la fin d'août de la même année (Albert Büchi, op. cit., t. II, pp. 150 et suiv., et p. 166). Le château fut occupé par les patriotes dès le mois d'octobre 1517. La décision de le démanteler fut prise par la diète du 21 décembre 1517 (Imesch, Landratsabschiede, t. I, p. 406, lettre t) et probablement confirmée le 6 janvier 1518, mais le recès de la diète manque.

Anno quo supra, die 8 septembris, reverendo domino cardinale Matheo Schinner repetere volente sedem sui episco[pa]tus, dum ad Monasterium ⁴⁴ deseni de Conches appulisset, a suis subditis cum banderiis sibi hostili more obveniendo retrocedere coactus fuit, procurante Georgio Supersaxo ⁴⁵.

Anno 1519, die 12 januarii, obiit serenissimus Maximilianus, Romanorum rex in Feldt, oppido Austriae prope Danubium ⁴⁶.

Eodem anno, die 18 junii, electus fuit in Romanorum regem Carolus, nepos dicti Maximiliani, cum Philippo ejus fratre rege Hispaniarum 47.

Anno 1521, die 18 novembris, reverendus dominus cardinalis Matheus Schinner, una cum cardinali de Medicis ⁴⁸, apostolico legato, Prospero de Columna ⁴⁹, de Piscaria ⁵⁰, adjutus ab Helvetiis, Vallesianis et Germanis quos vulgo Landtsmannen appellamus, atque Grisonis, dominum de Luteren ⁵¹, regis Gallorum Mediolani locumtenentem, ex Lombardia abegit, capto Triadoro Trimulto ⁵², Venetis et Gallis pluribus necatis, Helveticis quoque qui pro lege militarunt indepulsis, ducem Franciscum Sforcia ⁵³ de suo dominio et ducatu reintegravit ⁵⁴.

[Ici reprend le manuscrit A]

1522, die 27 aprilis, loco appellato a la Bycoca *, cecidit flos Helvetiorum, Gallorum et Venetorum pro rege Francisco militancium, caesi et interempti bombardorum et tormentorum multitudine ab Hispanorum excercitu, qui in terram sese fossa cinxerat *. Fuerunt itaque Helvetii solis tormentis abacti, nec Hispanis damnum propter fossam inferre poterant *55.

x B: a la Bicona.

y B: cinxerant.

⁴⁴ Münster dans la vallée de Conches.

⁴⁵ Il n'y a pas de tentative de la part de Schiner pour rentrer en Valais à cette époque. Apparemment l'annaliste fait une confusion avec l'entreprise du mois d'août 1517 (Albert Büchi, op. cit., t. II, pp. 164-166, et Ferdinand Schmid, Ein Chronicon zu Münster, dans BWG, t. I, année 1889, p. 29).

⁴⁶ Maximilien Ier est mort à Wels, en Haute-Autriche, le 12 janvier 1519.

⁴⁷ L'élection eut lieu le 28 et non le 18 juin 1519. Charles-Quint était le fils et non le frère de Philippe le Beau, roi d'Espagne.

⁴⁸ Jules de Médicis, plus tard pape sous le nom de Clément VII de 1523 à 1534.

Ms. S

Anno Domini 1518, die 8 septembris, reverendo domino cardinale Matheo Schiner repetere volente sedem sui episcopatus, cum ad Monasterium 44 deceni in Gomsch appulisset, a suis subditis, cum banderiis sibi hostili more obvenientibus, retrocedere coactus fuit, procurante Georgio Supersaxo haec omnia 45. (Cardinalis expulsus.)

1519. Maximiliani obitus ⁴⁶. Carolus 5. eligitur ⁴⁷.

(p. 183) 1518, octava septembris, cardinal Schiner repetere volens Sedunensem sedem, dum ad Monasterium ⁴⁴ deseni de Gonches appullisset, a suis retrocedere coactus fuit, procurante haec Georgio Supersaxo ⁴⁵.

Ms. O

Anno Domini 1521, 18 novembris, Matheus cardinalis Sedunensis, una cum cardinale de Medicis ⁴⁸, apostolico legato, Prospero de Columna ⁴⁹, comite de Piscaria ⁵⁰, adjutus ab Helvetiis, Vallesianis atque Grisonis, dominum de Lautreck ⁵¹, regis Gallorum Mediolani locumtenentem, e Lombarum Mediolani locumtenentem, e Lombarupenitus abegit, capto Theodoro Trivultio ⁵², Venetis et Gallis pluribus necatis, Helvetiis quoque, qui pro rege militabant, indepulsis. Ducem Franciscum Sfortiam ⁵³ suo ducatui et dominio restituit ⁵⁴.

(Meyland gewunnen.)

(p. 183) 1521, 18 decembris, cardinalis Schiner, adjutus Helvetiis et Vallesianis, dominum de Contrech⁵¹, regis Gallorum Mediolani locumtenentem, abegit et Franciscum Fortia ⁵³ in ducem reintegravit ⁵⁴.

Anno 1522, die 27 aprilis, loco Alapicota x cecidit flos Helvetiorum, Gallorum et Venetorum pro rege Francisco militantium, caesi et interempti bombardorum et tormentorum multitudine, ab Hispanorum et Doriferorum exercitu, qui in terram sese fossa cinxerant y. Fuerunt itaque Helveti solis tormentis bombardorum abacti, nec Hispanis sive Caesarianis propter fossam damnum ullum inferre potuerunt 55

(Bygogkon.)

⁴⁹ Prosper de Colonna, mort en 1523, petit-neveu du pape Martin V. Illustre condottiere, successivement au service des partis français et espagnol.

⁵⁰ François Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescara (1489-1525), qui servit constamment le parti espagnol.

51 Odet de Foix, vicomte de Lautrec (1485-1528). Son administration du Milanais

se signala par son excessive dureté.

52 Theodoro Trivulzio (1465-1531), maréchal de France, chef des troupes vénitiennes alliées de la France.

53 François-Marie Sforza (1492-1535), deuxième fils de Ludovic le More.

54 Sur l'ensemble de cette campagne, voir Albert Büchi, op. cit., t. II, pp. 330-354. Milan ne fut prise que le 19 novembre 1521.

55 « Ce récit de la bataille de la Bicocque est en contradiction avec celui d'Anshelm

Anno quo supra, die 4^{ta} maii, fuerunt Galli caesi et profligati apud Laudensem, Insubrium civitatem ⁵⁶, ab excercitu ducis Mediolani ².

1522, die ultima septembris, reverendus dominus Matheus, cardinalis Sedunensis, obiit Romae, sepultus in basilica Principis Apostulorum, profluvio ventris; fertur tamen toxico c[u]jusdam Veneti sibi dato e vita excesisse a 57.

1523, in mense septembri, Galli Mediolanum obsidione cinxerunt spatio undecim hebdomadarum. Tandem in profesto sancti Martini delapsa fuit densissima nix, ob quam coacti fuerunt inde recedere usque ad Pyegras ^{b 58}, ibique per hybernum tempus remanserunt.

1525, die 23 februarii, ante Papyam in foresta, Insubrium civitatem, Franciscus, rex Francorum, personaliter post cruentam caedem ab excercitu Caroli imperatoris captus fuit. Plus ^c ex suis principalibus necati fuerunt. Aliqui vero maturo tempore, prout dominus de Lanson ⁵⁹, fugae praesidium arripuerunt. Fuit quoque captivus emptori ^d praesentatus ^e.

1529, circa festum sancti Hilarii, patriotae insurrexerunt contra Georgium Supersaxo; qui videns populi furorem concitatum contra se ob quasdam literas per ipsum Georgium ante 30 annos in patriae perniciem contumeliose editas et Bernam transmissas, et quia magnam summae quantitatem a rege Francorum acceperat, de qua patriotis rationem non dedit, timens sibi iminere pericula, nocte, super traha vectus, aufugit usque Bacium, deinde Viviacum.

- z B omet toute cette annale.
- a D: Anno 1522, ultima septembris, reverendissimus dominus Matheus, cardinalis Sedunensis, obiit Romae. Toxico cujusdam Veneti sibi dato e vita excessit, alio profluvio ventris narrant. Sanctus Theodolus, pater patriae, floruit anno Domini 801, tempore Caroli Magni. E: Anno 1522, ultima septembris, reverendus dominus Matthaeus Schiner, cardinalis et episcopus Sedunensis, obiit Romae, sepultus in basilica ecclesiae sanctae Mariae de Anima, quae Germanorum est, profluvio ventris. Fertur tamen toxico cujusdam Veneti sibi dato e vita excidisse.
 - b B: Pyegrac.
 - c Imesch, dans Anz. f. Schweiz. Gesch. N. F. t. XI (1912), p. 316: plures.
 - d Imesch, conjecture, ibid.: imperatori.
 - e B omet toute cette annale.

⁽Die Berner Chronik des Valerius Anshelm, Bern, 1884-1901, t. IV, pp. 515-519). En effet,

Eodem anno, 4. mensis maii, Galli caesi et profligati sunt apud Laudensem, Insubrium civitatem ⁵⁶, ab exercitu ducis Mediolani ^z. (Lodon.)

Anno Domini 1523, ultima die septembris, reverendus dominus Matheus, cardinalis Sedunensis obiit Roma, profluvio ventris (non tamen absque sumpti veneni suspitione). Sepultus fuit in basilica Domini Petri ^{a 57}. (Cardinalis obitus.)

Hoc 1523 anno, Galli Mediolanum obsederunt spatio 11 ebdomadarum. Tandem in profesto sancti Martini delapsa fuit densissima nix, ob quam coacti fuerunt inde recedere usque Pigrass b 58, illicque per hibernum tempus remanserunt.

(Mediolanum obsessum.)

Anno Domini 1525, die 24 februarii, ante urbem Paviam in foresta, Insubrium civitatem, Franciscus, rex Gallorum, personaliter post cruentam caedem ab exercitu imperatoris Caroli 5. captus in Hispaniam perducitur. Plures cex suis principibus necati fuerunt. Aliqui vero, maturo satis tempore (prout dominus de Lansen 59), fugae praesidium arripuerunt e. (Paffy.)

Anno Domini 1529, circa festum sancti Hilarii, patriotae insurrexerunt contra Georgium Supersaxo. Qui, videns populi furorem concitatum contra se ob quasdam litteras per ipsum Georgium ante 30 annos in patriae perniciem contumeliose editas et Bernensibus transmissas, et qui magnam summae quantitatem a rege Francorum

(p. 183) 1522, ultima septembris, obiit Romae, sublatus veneno ^{a 57}. Haec super omnia Johannes Kleinnman.

(p. 183) 1529, circa festum sancti Hilarii, patriotae insurrexerunt contra Georgium Supersaxo; qui videns populi furorem ob quasdam litteras per ipsum Georgium ante 30 annos in patriae pernitiem contumeliose editas et Bernensibus transmissas, et quia magnam summam a rege Francorum receperat, de qua patriotis rationem dedit,

d'après Anshelm et d'autres chroniqueurs contemporains, les Suisses engagèrent le combat corps à corps avec les lansquenets et furent repoussés par eux. D'après Heinrich Bullinger (Reformationsgeschichte, hrsg. von J.-J. Hottinger und H.-H. Vögeli, Frauenfeld, 1838-1840, 3 vol., t. I, pp. 72-73), dont le récit concorde avec celui des annales de Brigue, les Suisses ne furent pas vaincus par les lances des lansquenets, mais par l'artillerie impériale et espagnole, qui les décima et les força à reculer avant qu'ils aient pu engager le corps à corps. Doriferi = Lanzknechte », écrit en substance Hermann Escher dans Stumpf, Reisebericht..., p. 253, note 64.

- ⁵⁶ La ville de Lodi en Lombardie.
- ⁸⁷ Le cardinal Schiner est mort de la peste dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 1522. Bien qu'on ait perdu toute trace de sa tombe, il n'y a aucun doute qu'il a été enseveli dans l'église dell'Anima, à Rome (Albert Büchi, op. cit., t. II, pp. 374-376).
 - 58 Abbiategrasso, à l'ouest de Milan.
 - ⁵⁹ Charles, duc d'Alençon, beau-frère de François Ier.

Vir inquietus et seditiosus, ac mastiga principum : quemadmodum illis fecit, factum est ei f. Mortuus deinde brevi tempore ac Viviaci sepultus g 60.

1530, in festo Purifficationis ^h Gloriosissimae Virginis Mariae, Carolus, Romanorum rex, de diemate ⁱ imperiali a Clemente 7° in praesentia 22 cardinalium coronatus ^j ⁶¹.

1529, paenultima augusti 62, in Christo pater et dominus Aderianus de Ryedtmatten electus fuit in episcopum Sedunensem, consecratus tandem sub anno 1532, die dominica quae fuit vigesima prima jullii, Lausannae, per reverendos dominos Sebastianum de Monte Falcone, episcopum Lausanensem 63, Claudium de Staviaco, Bellicensem 64, atque Petrum de Farsino 65, suffraganeum de Cameria[co] k. Comitatus a primoribus terrae Vallesii, in numerum sexaginta duorum equitum, qui consecrationi i interfuerunt m.

Eodem anno, videlicet 29, Turca devastavit regnum Ungariae in mense septembri, ac obsidione cinxit Vionam Austriae insignem urbem tercentis milibus armatorum. Tandem, Deo opitulante, inglorius abactus fuit, multis militibus Turcarum necatis, licet Christianis similiter magnam cladem intulisset ^{n 66}.

- f B om.: ac mastiga principum: quemadmodum illis fecit, factum est ei.
- § D: Anno 1529, circa festum sancti Hillarii, patriotae insurrexerunt contra Georgium de Supersaxo, militem. Qui videns populi furorem concitatum, timens iminere pericula, noctu, super traha uctus, affugit usque Bacium, deinde Viviacum. Vir inquietus et sediciosus, ac mastiga principum: quemadmodum illis fecit, ita factum narratur et sibi. Viviaci brevi inde tempore obiit, ibidemque sepultus requiescit.
 - h B om.: purifficationis.
 - i B: de diademate.
 - j B a placé cette annale après celle du 21 juin 1529.
 - k A: Cameria (la fin du mot est mutilée). B: Cameriaco.
 - 1 B: electioni.
- ^m D: Anno Domini 1529, mensis septembris, reverendissimus dominus Adrianus de Riedmatten electus in episcopum. Consecratus inde anno 1532 et die 21 Julii.
 - n D: Eodem anno 1529, Turca devastavit regnum Hungariae.

Les griefs des patriotes contre Supersaxo sont exprimés dans le jugement porté contre lui le 9 février 1529 (Imesch, Landratsabschiede, t. II, pp. 329-338). Une lettre adressée par Supersaxo au Bernois Thomas Schöni en 1500, tombée entre les mains de Jost Kalbermatter, y est reproduite: les Valaisans y sont appelés « müsdreck im koren ». En outre Supersaxo est accusé d'avoir livré aux Bernois les mines de Bagnes, et d'avoir reçu du roi de France, par l'intermédiaire de son fils Frantz, diverses sommes d'argent, en particulier 9 000 francs payés lors de la conclusion du traité de Brigue entre la France

acceperat, de qua tamen patriotis ne ratemum quidem dedit, timens sibi iminere pericula, noctu, super traha vectus, auffugit usque Bacium, deinde Viviacum. Vir inquietus et seditiosissimus, ac mastiga principum. Quemadmodum illis antea fecerat, ita factum est et ei f. Mortuus inde brevi tempore ac Viviaci sepultus 8 60.

(Georgius Supersaxo auffugit.)

timens sibi imminere pericula noctu, super traharectus, aufugit Bacium, deinde Viviacum. Vir inquietus et seditiosus ac mastica principum. Quemadmodum illustrissimis et reverendissimis episcopis fecit, Deus hoc ei reddidit f. Mortuus est deinde brevi tempore ac Viviaci sepultus 8 60.

Anno Domini 1529, in mense septembri 62, reverendissimus dominus Adrianus de Riedmatten electus fuit in episcopum Sedunensem. Consecratus Lausannae anno 1532, die 21 julii, per reverendum dominum Sebastianum de Monte Falconis, episcopum Lausanensem 63. Comitatus fuit a prioribus et optimatibus terrae Vallesiensis, ad numerum 56 equitum qui consecrationi 1 interfuerunt m.

(Adrianus episcopus Sedunensis. Sebastianus episcopus Lausanensis.) (p. 209) 1529, paenultima augusti ⁶², reverendissimus Adrianus de Riedmatten electus in episcopum Sedunensem. Tabula asserit electus eodem anno, sed 12 januarii. Defunctus vero 1548, 17 martii.

1532, 21 julii, die dominica, unctus Lausannae per reverendum dominum Sebastianum de Montfalco, episcopum Lausannensem ⁶³, Claudium de Staniaco, episcopum Bellicensem ⁶⁴, atque Petrum de Farseno, suffraganeum de Cameriaco ^{k 65}. Comitatus a primioribus Vallesii ad numerum 66 equitum, qui consecrationi ¹ interfuerunt ^m.

et les dizains (13 février 1510), somme dont il n'avait pas rendu compte à la diète.

61 Charles-Quint fut couronné empereur par le pape à Bologne le 24 février 1530.

⁶² « La cérémonie de l'élection se déroula dans la cathédrale de Sion, le 8 septembre 1529. Nous n'en connaissons les détails que par le compte rendu officiel dressé par le notaire Balthasar Asper », écrit Hans Anton von Roten, Adrien Ier de Riedmatten, trad. par Louis de Riedmatten, dans Annales valaisannes, 1948, p. 472. Cf. Anne-Joseph de Rivaz, Opera historica, t. XV, pp. 168-171. Résumé dans S. Furrer, op. cit., t. III, pp. 316-317.

63 Le dernier évêque résidant à Lausanne. Il succéda à son oncle Aymon de Mont-

falcon le 10 août 1517, quitta Lausanne en mars 1536, et mourut à Virieu en 1560.

64 Claude d'Estavayer, chanoine de Lausanne en 1498, abbé de Hautecombe en 1505, évêque de Belley en 1508, prieur de Romainmôtier, etc. Cf. sur ce prélat, Henri Naef, Claude d'Estavayer, évêque de Belley, confident de Charles II, duc de Savoie, 1532-1534, dans Revue d'histoire ecclésiastique suisse, t. 50, 1956, pp. 85 - 137; t. 51, 1957, pp. 199 - 221, 289 - 298.

65 Nous n'avons pu trouver de suffragant ni de Chambéry, ni de Cambrai à cette époque qui portât ce nom. En revanche, Hans Anton von Roten (Adrien Ier de Riedmatten, p. 477, note) le fait correspondre à un suffragant de Camerino, évêque de Beyrouth, du nom de Pierre Farfeni ou Farfein, Farseni ou Farsin, et donne d'autres attestations de ce personnage.

66 La Hongrie était passée sous la domination turque après la bataille de Mohacz en 1526. Le 14 octobre 1529, l'héroïque défense de la ville de Vienne obligea Soliman I^{er} à

en lever le siège.

1529, die 21 junii, patriotae Vallesii in auxilium venerunt quinque canthonis Helvetiorum cum valida milicia et octo pennonibus contra Turicenses et eorum Zwinglianae perfidiae zelatores ad Zug. Tandem tractatu pacis intervento, ad propria regressi fuerunt ⁶⁷.

1531, die 11. octobris, facta est strages apud Cappel, in qua Turicenses jam pridem in perfidiam delapsi, ob quam quinque canthonis accessum o victualium comeatum interceperint, succubueruntque Thuricenses numero 10 000 a quingentis viris quinque canthonorum in instructa valida acie stantibus, et viriliter a quinque christicolis canthonis caesi et profligati. In qua strage Turicenses amiserunt 16 milites p, ex quibus tum e Senatu fuerunt 22 viri consulares, 400 burgenses ex opido Zyrich q 68.

- o A: acem. Imesch, conjecture: accessum. B: omnem.
- P B: amiserunt 6 millia militum.
- 9 D: Anno 1531 et die 11. mensis octobris, facta est strages apud Capell. Subcubuerunt Turicenses. In qua strage Turcienses amiserunt 16 milites. Fuerunt insuper ex Senatu 22 viri consulares, 400 cives ex oppido Zürich, et quamplures ex locis vicinis, omnes circa 10 millibus. De quibus decem millibus bis mille se submerserunt et salthaverunt inferius.

Anno 1529, die 21 junii, patriotae Vallesii in auxilium venerunt quinque pagicis Helvetiorum cum vallida manu contra Thuricenses ad Tugium opidum, ubi tandem, tractatu pacis intervento, ad propria redierunt ⁶⁷.

(p. 209) Eodem anno, 21 junii, Vallesii auxilium tulere V cantonibus catholicis cum valida militia, 8 pennonibus, contra Tariacenses et Zwinglianam perfidiam. Ex quo proelio octo tormenta cessere Vallesiis ⁶⁷.

67 Escher remarque à cette annale que les Valaisans étaient déjà arrivés le 18 juin au camp de Baar (Stumpf, *Reisebericht*, p. 255, note 70). La paix de Kappel fut signée le 26 juin 1529 (Johannes Dierauer, op. cit., t. III, p. 152).

⁶⁸ La bataille de Kappel eut lieu en effet le 11 octobre 1531. L'armée catholique comptait environ 8 000 hommes, l'effectif zuricois se montait à 2 000. Les Zuricois perdirent 514 hommes, dont 26 membres de l'un et de l'autre conseil. Ceux qui prirent la fuite subirent de fortes pertes en opérant leur retraite à travers les marécages du Mühlegraben (Johannes Dierauer, op. cit., t. III, pp. 204-208).